

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9441

Jeudi 14 Octobre 2021

Le président du Groupe socialiste Abderrahim Chahid intervenant lors de la discussion du projet de programme du gouvernement

Nous voterons contre le projet du programme du gouvernement tout en veillant à servir l'intérêt général en conformité avec notre devise "Le Maroc d'abord"



Va-t-on renforcer les piliers de l'Etat social avec les mêmes paradigmes qui ont toujours menacé l'équilibre social du pays du fait de l'hégémonie du libéralisme et du capitalisme qui font de la logique de marché une dominante des politiques économiques ?

Lire pages 2-3

La fuite en avant du régime algérien après la présentation du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le Sahara marocain
La junte d'Alger aux abois



Page 4

Le déficit budgétaire en recul à fin septembre



Page 14

"Nour Marrakech festival"
Jamel Debbouze a prévu dans la ville ocre un grand carnaval comme à Rio



Page 16

Le Onze national accède aux barrages haut la main
Pragmatique mais sans identité de jeu



Page 31

Le président du Groupe socialiste Abderrahim Chahid intervenant lors de la discussion du projet de programme du gouvernement

Nous voterons contre le projet de programme du gouvernement tout en veillant à servir l'intérêt général en conformité avec notre devise "Le Maroc d'abord"

Actualité

Ci-dessous l'intervention du député Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, lors de la discussion du projet de programme du gouvernement.

"Monsieur le Président;
Monsieur le chef du gouvernement nommé;

Mesdames et messieurs, les ministres; Mesdames et Messieurs les députés,
Après avoir écouté la présentation du chef du gouvernement avant-hier, et aujourd'hui les interventions des groupes de la majorité gouvernementale, qui a eu le temps nécessaire pour exposer sa perception et ses points de vue contrairement à l'opposition qui a disposé d'un temps limité pour discuter des détails du projet de programme gouvernemental présenté à notre attention.

Nous considérons au sein du Groupe socialiste que c'est un signe peu rassurant et nous exprimons notre regret pour le peu de temps accordé à l'opposition à laquelle la Constitution a accordé une place forte dans l'institution parlementaire.

C'est un signe qui n'est pas rassurant en raison du contexte politique dans lequel le gouvernement a été formé, et en raison de la manière dont il a été formé. Et aussi la manière dont se sont constituées les structures de cette Chambre qui est la nôtre, où la majorité a repris les postes de direction, ce qui rend le contrôle financier et comptable centralisé entre les affiliés de la majorité gouvernementale.

Nous avons tous vu comment les élections du 8 septembre se sont déroulées dans une atmosphère positive chargée d'un sens patriotique évident, qui a laissé place à une nouvelle rotation issue des urnes, jouissant d'une légitimité électorale et constitutionnelle.

Les élections du 8 septembre ont enregistré un record de participation de plus de 50%, et cela a prouvé que le plus grand bloc d'électeurs a exprimé son désir de changer les conditions politiques, économiques et sociales dans notre pays. Il n'est pas acceptable,

dans le projet de programme gouvernemental, qui devrait se consacrer à répondre aux aspirations du citoyen, que le chef du gouvernement de tous les Marocains recourt à des éléments inexacts afin de procéder à une lecture politique partielle des résultats électoraux.

Les citoyens, qui ont permis à des partis d'améliorer leurs positions, et qui ont puni d'autres partis par rapport aux élections précédentes, ont voté et fait le choix de l'option social-démocrate et du pluralisme politique.

Au lieu de capter ces messages envoyés par les citoyens le 8 septembre, nous avons été témoins, de manière inattendue, d'une exploitation induite des résultats de ce moment historique. En effet, les trois partis de la majorité ont cherché à imposer un fait accompli et à établir une sorte de domination coercitive sur toutes les institutions élues pour se soumettre par la force au compromis des instances centrales de ces partis, en totale contradiction avec la volonté de développer l'expérience du régionalisme, qui n'en est qu'à ses balbutiements.

Cela a bouleversé les espoirs des Marocains dans la nouvelle alternance qu'ils ont opérée. Et cela s'inscrit à l'encontre de la volonté d'aller vers une pratique politique pluraliste et équilibrée. Nous sommes ainsi passés du stade du "Pouvoir du Nombre" au stade de la "Domination forcée" de la vie politique par tous les moyens.

Par conséquent, si vous, Monsieur le chef du gouvernement, avez particulièrement préféré vous adresser aux groupes de la majorité, excluant les groupes d'opposition, nous nous tournons vers vous en tant que groupe d'opposition pour vous annoncer que nous refusons fermement toutes restrictions des espaces du pluralisme politique, et que nous resterons la voix authentique qui défend la différence, la diversité et le pluralisme au sein de l'institution parlementaire.

Comme Sa Majesté le Roi l'a dit à l'ouverture de cette session parlementaire, nous serons une opposition responsable et volontariste, engagée à défendre nos pleins droits

et désireuse de mener à bien les missions constitutionnelles qui nous sont confiées afin de contribuer au succès de cette nouvelle étape.

Nous serons une opposition responsable, consciente et vigilante.

Responsables, à travers des initiatives et un contrôle sérieux.

Conscients que le terrain de discordes est clair : nous sommes en discordes avec la pauvreté, avec la dégradation économique et sociale, avec la pensée irrationnelle et l'imitation aveugle, avec la tyrannie de la logique financière et la perversion des politiques publiques.

Vigilants, pour défendre les acquis sociaux et affronter tous les projets de lois qui affectent négativement les droits sociaux, économiques, politiques et culturels des citoyens marocains hommes et femmes.

Monsieur le Président ;

Monsieur le Chef du Gouvernement nommé ;

Mesdames et messieurs, les ministres ;

Mesdames et Messieurs, les députés ;

Nous avons écouté votre déclaration gouvernementale et examiné attentivement votre projet de programme gouvernemental. Et tenant compte des dispositions de l'article 88 de la Constitution, nous étions convaincus que la formation et l'architecture actuelles du gouvernement, en tant que mécanisme exécutif, n'étaient pas à la hauteur des enjeux de l'aire actuelle, notamment en ce qui concerne l'activation du modèle de développement.

Après l'expérience gouvernementale précédente qui a adopté les grands pôles et le regroupement de secteurs convergents ou intégrés pour une meilleure efficacité, vous êtes revenu à la dispersion et la séparation de secteurs stratégiques homogènes les uns par rapport aux autres, ce qui peut affecter la nature de l'action publique et affaiblir la gouvernance institutionnelle. Par ailleurs, après l'expérience du gouvernement réduit et les possibilités importantes qu'il offre de coordination entre ses composantes afin d'améliorer la performance du gouvernement, il semble y avoir une tendance à abandonner ce choix et à revenir au modèle des gouvernements pléthoriques, surtout avec l'option que vous avez retenue de créer des Secrétariats d'Etat. Ajoutez à cela la surreprésentation de profils purement techniques versus la représentation de profils politiques dans la gestion des secteurs gouvernementaux, qui va se répercuter négativement sur l'encouragement des jeunes à participer à la vie politique et partisane et à s'intéresser à la chose publique.

Ce type de montage gouvernemental ne pourra pas répondre aux enjeux de la situation actuelle, notamment à la lumière du lancement des grands chantiers stratégiques liés à la mise en œuvre du nouveau modèle de développement national en tant que produit marocain commun et prometteur.

Le modèle de développement, que Sa Majesté le Roi a considéré comme un cadre général d'action ouvert, a une dimension stratégique à moyen et long termes, faisant s'étendre sa mise en œuvre à plus d'un mandat gouvernemental. Cela exige du gouvernement actuel qu'il fixe des priorités précises et claires qu'il juge essentielles au cours de son mandat à l'horizon 2026. Cependant, le projet qui nous est présenté passe d'emblée en revue les axes du modèle de développement sans adopter aucun ordonnancement et sans préciser aucune programmation temporelle claire.

En effet, Monsieur le chef du gouvernement, vous avez mis en avant des « priorités » générales telles que "renforcer les fondements de l'Etat social", "stimuler l'économie nationale au profit de l'emploi", et "consacrer la bonne gouvernance dans l'administration publique", qui sont en fait des objectifs majeurs et qui ne seront atteints que par des mesures pratiques et réalistes lesquelles ne figurent pas dans le projet de programme gouvernemental.

L'Etat social que vous mettez en avant,

“

Nous resterons la voix authentique qui défend la diversité et le pluralisme au sein de l'institution parlementaire



et dont vous n'avez pas précisé la nature et les orientations, soulève plus d'une interrogation : va-t-on renforcer les piliers de l'Etat social avec les mêmes paradigmes qui ont toujours menacé l'équilibre social du pays du fait de l'hégémonie du libéralisme et du capitalisme qui font de la logique de marché une dominante des politiques économiques ?

Au sein du Groupe socialiste, nous défendons la mise en place d'un Etat social fort, un Etat qui ne doit pas être neutre ou arbitre, et qui doit jouer un rôle catalyseur et un rôle social au profit des groupes sociaux les plus vulnérables de la société en offrant des conditions de vie décentes et une protection sociale juste et équitable.

Nous sommes avec l'Etat qui soutient l'atténuation des effets du système de mondialisation représenté par la production de plus de pauvreté et de fragilité en l'absence d'une économie nationale compétitive capable d'atteindre l'équilibre social.

Nous, en tant que socio-démocrates, sommes avec l'Etat juste et fort et avec la société moderne et solidaire, qui fournirait les conditions politiques et sociales, selon une approche volontariste, afin de suivre le rythme des transformations nationales et internationales. Ce n'est qu'avec cette approche que l'on peut conjurer les dangers d'une éventuelle négligence des aspirations de nos concitoyens et que nous pourrions instaurer un système politique et institutionnel garantissant les droits et la dignité du citoyen en consolidant les composantes de l'Etat de droit et en donnant un contenu tangible à la spécificité de la vie politique marocaine, une monarchie démocratique et sociale.

C'est le modèle dont notre pays a fait preuve à travers la relation harmonieuse qui s'est instaurée entre l'Etat et la société au moment de la crise épidémiologique : l'Etat, avec ses différentes institutions, civiles, militaires et sécuritaires, soucieux de protéger la vie et les intérêts de ses citoyens et une société qui respecte les décisions de ses institutions et fait preuve d'un sens élevé de solidarité.

La conjoncture actuelle et l'esprit du nouveau modèle de développement qui y régit, imposent de poser des ruptures avec de nombreuses politiques publiques adoptées dans le domaine social. Malheureusement, vous proposez des mesures qui s'inscrivent dans la continuité, d'une manière ou d'une autre, des étapes précédentes.

Allons-nous continuer à travailler selon la logique de l'aide sociale au lieu d'aller vers l'approbation d'un système institutionnel de justice sociale basé sur une protection sociale élargie comme annoncé par Sa Majesté le Roi ?

Vous annoncez un soutien financier direct qui ne prévoit pas de programmation temporelle claire, 400 dirhams en 2022 pour les personnes âgées en situation de fragilité, et 1.000 dirhams en 2026, et il n'y a aucune visibilité sur la mise en place progressive et régulière de la mesure.

Vous privilégiez l'approche financière dans la gestion d'enjeux sociaux multidimensionnels : politiques, institutionnels et culturels, tels que l'amazigh, les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Il vaut mieux que la gestion de ces questions fondamentales soit globale et intégrée et non simplement financière.

Vous avez pris des engagements concernant le système éducatif en matière d'investissement, d'amélioration de la qualité, d'amélioration de l'efficacité et de développement des capacités de formation, et vous n'avez pas pré-



sente de vision de solutions appropriées à certains des problèmes qui existent encore et que les partis dans la majorité ont promis de résoudre, au premier rang desquels se trouve la problématique des instituteurs et professeurs contractuels.

Vous avez annoncé une prise en charge de la classe moyenne, mais vous n'avez pas examiné la nature des intersections entre les politiques publiques qui lui sont adressées dans divers secteurs et comment assurer la coordination entre elles.

Vous savez que le renforcement de la performance publique passe par une réforme institutionnelle sérieuse. Alors que nous notons, Monsieur le chef du gouvernement, l'importance de soustraire les droits de l'Homme et la société civile de la formation du gouvernement et de les considérer comme une affaire transversale aux différents secteurs ; nous soulignons l'importance d'accélérer la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles qui ont été suspendues pendant une décennie. Cependant, nous n'avons trouvé aucun engagement dans le projet de programme gouvernemental dans ce sens. Or il est nécessaire d'accélérer la création de la « Commission pour la parité et de lutte contre toutes les formes de discrimination » et du « Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative » et d'œuvrer au renforcement des fonctions de la Délégation ministérielle aux droits de l'Homme. Il faut aussi renouveler les politiques publiques liées au système des droits de l'Homme, et ainsi préparer un nouveau plan national pour la démocratie et les droits de l'Homme dans un esprit de partenariat et de participation de tous, et pas seulement actualiser les politiques existantes.

Le temps imparti à l'intervention du groupe socialiste ne nous permet pas de toucher à tous les domaines passés en revue par le projet de programme gouvernemental, mais nous tenons à alerter sur certains passages. Par exemple, l'existence d'un paragraphe dédié aux Marocains du monde dans lequel leur participation politique n'est pas évoquée alors même qu'elle est prévue dans la Constitution. Nous sommes également étonnés de voir un petit paragraphe sur les relations internationales dans votre projet gouvernemental, alors même que notre pays fait l'objet d'attaques délibérées de la part d'envieux et de haineux, et à un mo-

ment où le Royaume jouit d'une crédibilité et d'une confiance régionale et internationale grâce aux initiatives Royales pionnières de défense de nos intérêts supérieurs et de notre intégrité territoriale.

Monsieur le Président ;
Monsieur le chef du gouvernement nommé ;

Mesdames et messieurs, les ministres ;

Mesdames et Messieurs, les députés ;

La réussite de la performance sociale dépend de l'amélioration de la mobilisation des ressources financières nationales, mais elle est aussi conditionnée par la nécessité de rationaliser les dépenses publiques et les investissements économiques directs de telle sorte que leurs résultats soient déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Le véritable décollage économique nécessite de ne pas aller trop loin dans la politique bancaire monétaire et financière, car il ravive in fine les facteurs de faillite entrepreneuriale, et donc de perte d'emplois, avec la baisse conséquente du niveau de vie des familles marocaines, et l'aggravation du déficit des caisses sociales en raison de la baisse du taux d'emploi. De plus, la transformation économique dont vous parlez ne se fera qu'en limitant la spéculation,

les monopoles et les intérêts rentiers, ce qui nécessite un changement global du climat des affaires, facilitant le travail des petites et moyennes entreprises, et l'intégration progressive du secteur informel.

Le projet de programme gouvernemental a passé en revue de nombreuses mesures et mécanismes sans décliner le mode de financement. Est-ce par la réforme du système fiscal et l'amélioration des recettes ? Le financement s'inscrit-il dans le cadre du partenariat entre les secteurs public et privé ? Recourez-vous à l'endettement ?

Vous vous êtes engagé, Monsieur le chef du gouvernement, à porter le taux de croissance à 4% au cours des cinq prochaines années, et nous ne savons pas si avec cette attente vous reconnaissez tacitement l'incapacité d'atteindre le taux de croissance de 5,5% annoncé par Sa Majesté le Roi dans son discours d'ouverture de cette session parlementaire. Vous ne vous êtes pas engagé sur un rythme annuel de croissance, et vous avez préféré vous engager sur un rythme moyen pour le moins timide au regard des résultats attendus du nouveau modèle de développement et au regard de la reprise économique après la sortie de crise induite par la pandémie du Covid-19.

Vous vous engagez à réaliser les choses qui ont été réalisées dans le précédent mandat gouvernemental, alors comment pouvez-vous travailler pour « accélérer la création de l'Agence nationale de gestion stratégique des contributions de l'Etat et suivre la performance des établissements publics et de la maîtrise d'ouvrage », qui a été créée conformément à la loi 82.20, qui a été promulguée par un décret portant son application le 26 juillet 2021.

Vous avez également considéré, au mépris total de l'importance de la nouvelle alternance, que la majorité des électeurs ont choisi de soutenir des partis politiques qui présentaient des programmes ambitieux et réalistes comportant des mesures chiffrées et précises, alors que le projet de déclaration gouvernementale n'était pas en mesure de fournir des chiffres et des procédures détaillés pour les atteindre. Dans les rares cas où vous avez fourni des chiffres, vous avez parlé de créer un million d'emplois, et au moins 250.000 emplois directs en deux ans (soit 125.000 emplois par an, soit 625.000 emplois en cinq ans). Com-

ment faire ? Avec quels mécanismes ? Selon quel plan ? Nous ne trouvons pas de réponse.

Attention aux chiffres oniriques, car le programme gouvernemental est un contrat responsable et non un document marketing. Nous espérons que le gouvernement saura remplir ses obligations afin de préserver la paix sociale et la stabilité de notre société.

Monsieur le Président ;
Monsieur le chef du gouvernement nommé ;

Mesdames et messieurs, les ministres ;

Mesdames et Messieurs, les députés ;

Pour toutes ces considérations, nous estimons dans le Groupe socialiste que le projet de programme gouvernemental n'a pas répondu aux attentes et n'a pas été à la hauteur du moment de la nouvelle alternance, et nous pensons que votre déclaration, est :

Un énoncé, même s'il porte sur des enjeux sociaux et économiques, ne s'élève pas à la hauteur du moment historique marqué par le lancement de la mise en œuvre du modèle de développement ;

Une déclaration d'intention qui ne révèle pas les mécanismes de mise en œuvre, ni la programmation temporelle à l'intérieur du mandat quinquennal ;

Une déclaration ambiguë qui parle d'innovation, mais qui parle aussi de stratégies « complémentaires » dans des domaines qui nécessitent une rupture avec la manière dont ils ont été gérés au cours de la dernière décennie.

Nous déclarons que nous pratiquerons une opposition responsable, consciente et vigilante pour préserver le pluralisme et les acquis politiques, sociaux et en matière de droits humains qui ont été réalisés dans notre pays.

A partir de notre position, nous annonçons que nous voterons contre le projet de programme gouvernemental, et nous veillerons, non seulement à accomplir nos tâches législatives comme vous l'avez indiqué, Monsieur le chef du gouvernement, mais nous veillerons aussi à mener à bien nos tâches de contrôle. Notre objectif est de faciliter les missions de votre gouvernement dans tout ce qui sert les intérêts supérieurs de notre pays car pour nous, l'intérêt général passe avant toute considération, en conformité avec notre devise « Le Maroc d'abord ».



Nous pratiquerons une opposition responsable et consciente pour la préservation de la pluralité, des acquis politiques et des droits de l'Homme

La fuite en avant du régime algérien après la présentation du rapport du secrétaire général de l'ONU sur le Sahara marocain

La junte d'Alger aux abois

Les responsables algériens multiplient les déclarations virulentes qui manquent, comme à l'accoutumée, de tact et de diplomatie sur l'affaire du Sahara, surtout après que le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a remis son rapport sur le Sahara marocain au Conseil de sécurité.

La dernière sortie médiatique du soi-disant envoyé spécial chargé de la question du Sahara et des pays du Maghreb, Amar Belani, ne déroge pas à cette règle.

Dans un langage indigne d'un diplomate, Amar Belani s'en prend à l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies, Omar Hilale, qui avait mis les points sur les i en affirmant lundi à Belgrade, à juste titre d'ailleurs, que l'Algérie qui est «la véritable partie responsable de la création et du maintien du différend régional artificiel autour de la question du Sahara marocain est appelée à s'engager pleinement dans le processus des tables rondes dans un esprit de réalisme et de compromis».

Contrairement au dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, mettant en exergue le rôle vital de l'Algérie et sa responsabilité avérée dans le conflit artificiel autour du Sahara marocain, Amar Belani se dérobe à sa responsabilité, tout en prétendant que "le format dit de «tables rondes» n'est plus à l'ordre du jour". D'après ce pseudo-diplomate : «Cette option est désormais obsolète

compte tenu de l'instrumentalisation éhontée par la partie marocaine de la participation de l'Algérie aux précédentes tables rondes pour présenter fallacieusement notre pays comme étant partie à un conflit «régional», alors que toutes les résolutions du Conseil de sécurité identifient, nommément et de manière explicite, les deux parties au conflit. L'Algérie tout comme la Mauritanie ont le statut, reconnu par les Nations unies, de pays voisins observateurs du processus de règlement du conflit».

«Les déclarations de Belani et les autres responsables du régime algérien sont crues. Ils prêchent dans le désert», a martelé Moussaoui Ajlaoui, expert associé à Ames-Center dans une déclaration à Libé.

Selon lui, «ce genre de discours n'aura pas d'écho ni d'impact sur le Maroc ou au niveau des Nations unies, car Antonio Guterres a été fort clair dans son rapport quand il a mis l'accent sur le rôle important de l'Algérie dans ce conflit. De toute façon, le Conseil de sécurité confirmera également la nature régionale du conflit du Sahara».

Par ailleurs, ce spécialiste des affaires africaines a souligné que les récentes déclarations des responsables de «la nouvelle façade du régime algérien» sur la question du Sahara marocain visent à atteindre deux objectifs.

«Le premier est de changer les paramètres du règlement du conflit du Sahara. Il s'agit d'une réponse à ce qui



a été évoqué dans le récent rapport du S.G des Nations unies sur le Sahara marocain qui insiste sur le caractère régional du conflit et également sur la nécessité d'une participation active des quatre parties concernées aux tables rondes afin de parvenir à une solution politique », a précisé Moussaoui Ajlaoui.

Pour lui, le deuxième objectif que vise l'Algérie par ces déclarations est de « fuir sa responsabilité et de se dés-

engager du processus de négociation en prétendant que le conflit du Sahara ne concerne que le Maroc et les séparatistes du Polisario. En d'autres termes, le régime algérien met dès maintenant des obstacles devant la mission de Staffan De Mistura, le nouvel envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies au Sahara». Et Moussaoui Ajlaoui de conclure: «La tâche de celui-ci sera très difficile, car la nouvelle façade du régime algérien

manœuvre pour créer des tensions autour du Sahara marocain dans le seul but de maintenir son pouvoir».

A noter que les résolutions du Conseil de sécurité, émises depuis 2015, citent à cinq reprises l'Algérie (en tant que partie prenante) au même titre que le Maroc. Ces documents insistent sur une contribution active de l'Algérie et des autres participants au processus politique jusqu'à son ultime aboutissement.

Mourad Tabet

Antonio Guterres confirme l'absence de tout statut du polisario auprès de l'organisation onusienne

Le rapport du SG de l'ONU épingle l'armée algérienne pour l'assassinat de deux Sahraouis dans les camps de Tindouf

Dans son rapport au Conseil de sécurité sur la question du Sahara marocain, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a confirmé que «le polisario» ne jouit d'aucun statut auprès des Nations unies.

En effet et comme dans ses précédents rapports, M. Guterres s'est référé, à trois reprises, «au représentant du polisario à New York» et nullement en tant que «représentant auprès des Nations unies».

Cette énième confirmation du plus haut responsable de l'ONU dément catégoriquement, et une fois pour toutes, les assertions fallacieuses du groupe armé séparatiste qu'il dispose d'une prétendue représentation auprès de l'organisation onusienne.

Cette indication, sans ambiguïté, du Secrétaire général de l'ONU, met, à nouveau, à nu l'usurpation de statut et de fonction, d'un membre du «polisario» à New York, qui se présente

comme étant un soi-disant représentant de ce groupe armé séparatiste auprès de l'ONU.

Ces références dans le rapport du Secrétaire général des Nations unies confirment, à nouveau, que le «polisario» n'a aucune qualité juridique et encore moins politique, pour nommer un quelconque représentant auprès d'une organisation internationale à composition étatique, où il n'y a pas de place aux groupes armés séparatistes.

Alors que le Secrétaire général de l'ONU s'alarme sur la situation humanitaire dans les camps de Tindouf en Algérie, le représentant du «polisario» jouit d'un niveau de vie élevé au cœur de Manhattan, pris en charge entièrement par l'Algérie, aux frais des contribuables algériens.

Les manœuvres fallacieuses du groupe armé séparatiste «polisario» pour se donner une soi-disant légitimité internationale se retrouvent une fois encore estompées par le Secrétaire général de l'ONU, qui met ainsi à nu la pro-

pagande mensongère de l'Algérie et du «polisario» dans ce cadre.

Par ailleurs, et dans son rapport au Conseil de sécurité sur le Sahara marocain, le Secrétaire général de l'ONU a épingle l'armée algérienne pour l'assassinat de deux Sahraouis dans les camps de Tindouf. M. Guterres a souligné dans son rapport que les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme ont transmis une communication au sujet des exécutions extrajudiciaires de deux Sahraouis dans les camps de Tindouf par les forces de sécurité algériennes dans un site minier près du «camp de Dakhla» à Tindouf en Algérie, en octobre 2020.

A ce titre, le Secrétaire général des Nations unies a signalé la communication provenant des experts onusiens au sujet de cet incident, notamment du Rapporteur spécial sur les droits de l'Homme des migrants, de la Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et du

Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Les trois Rapporteurs onusiens ont tous exprimé leurs graves préoccupations à l'égard des exécutions extrajudiciaires de deux Sahraouis dans les camps de Tindouf par les forces de sécurité algériennes dans un site minier au sud de la ville d'Auinet Balakraa à Tindouf.

Ils ont précisé que la patrouille militaire algérienne a mis le feu au fossé minier, où se trouvaient les deux personnes, et a quitté le lieu sans se soucier de leur sort. Aucune enquête n'a été ouverte sur les circonstances de la mort de ces deux personnes et les coupables n'ont pas été poursuivis.

Les experts onusiens ont tenu à affirmer, dans leur communication, que ces violations font partie d'une tendance plus générale de violations systématiques commises par les forces de sécurité algériennes à l'encontre des populations séquestrées dans les camps

de Tindouf et des mineurs migrants, déplorant, particulièrement, la répression et les pratiques discriminatoires à l'égard de ces populations, qui se sont accrues pendant la pandémie de Covid-19 dans les camps de Tindouf.

Ces experts des droits de l'Homme ont ajouté que les familles des victimes n'osent pas signaler ces violations aux autorités algériennes par crainte des représailles, laissant les populations des camps de Tindouf en danger d'abus par les forces de sécurité algériennes et sans possibilité d'entamer des poursuites judiciaires, et d'empêcher que de telles violations ne se reproduisent. Ces informations provenant des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme, mentionnées dans le rapport du Secrétaire général sur le Sahara marocain, viennent alimenter le registre noir des violations graves et systématiques des droits de l'Homme dans les camps de séquestration à Tindouf, en Algérie.

Réunion commémorative du 60^{ème} anniversaire du Mouvement des Non Alignés

Quand le régime d'Alger s'escrime à jouer les trouble-fêtes



C'est une nouvelle illustration de l'attitude condescendante, méprisante et arrogante du régime algérien envers les pays africains et leur organisation et une entorse aux principes les plus élémentaires de la pratique diplomatique qui a éclaté au grand jour à l'occasion de la réunion commémorative, lundi à Belgrade, du 60^{ème} anniversaire du Mouvement des non alignés.

En annonçant l'intention de son pays d'accueillir le prochain sommet des pays du Mouvement des non alignés (MNA), le Premier ministre algérien a provoqué l'incompréhension, voire l'ire des participants, surtout des délégations africaines qui voient en la démarche algérienne un déni grave et intolérable de l'esprit d'unité et de solidarité devant prévaloir entre les pays du continent.

Et pour cause, le choix du pays hôte du 19^e sommet du MNA a déjà été tranché. Sauf que l'Algérie, frappée de cécité ou aveuglée par son ambition démesurée et déplacée d'imposer son agenda hégémoniste, a oublié que le bureau de coordination du MNA réuni en janvier 2020, avait approuvé la candidature de l'Ouganda, une décision qui a été confirmée par la suite par les ministres de l'Organisation à l'occasion d'un conclave virtuel tenu en juillet 2021.

Face aux multiples réactions de désapprobation et aux tensions manifestes lors de la réunion commémorative

du 60^e anniversaire du MNA, le Premier ministre algérien n'a pas trouvé mieux pour justifier l'inqualifiable attitude de son pays que de se fourvoyer grossièrement par des prétextes fallacieux prétendant qu'il ignorait que ce pays allait accueillir la prochaine réunion des pays du MNA. Voilà un chef de gouvernement d'un pays, qui se targue de vouloir marquer un retour sur la scène internationale, et qui avoue ignorer l'agenda diplomatique et les engagements auxquels son propre gouvernement a souscrits.

En agissant de la sorte, le régime algérien a montré, au moins à ceux qui ne le connaissent pas encore, qu'il ne respecte ni la solidarité africaine, ni les sommets auxquels il prend part et qu'il est toujours prêt à piétiner tous les principes et les droits des autres au détriment de son ego surdimensionné et de ses propres intérêts.

Il va sans dire que le régime politico-militaire au pouvoir en Algérie, dans l'impasse, multiplie les gesticulations en vue de redorer son image, en usant de tous les subterfuges, y compris ceux foulant aux pieds les règles diplomatiques et les résolutions des instances régionales et internationales.

Répondant à ce hold-up à l'algérienne, le ministre des Affaires étrangères ougandais a tenu à souligner devant la Conférence ministérielle à Belgrade que son pays «est déterminé à accueillir le prochain

sommet à Kampala en 2023, comme cela a été décidé par le Mouvement».

Signe de leur forte exaspération face à ce déni pour les décisions de l'Organisation du MNA, les Ougandais ont adressé une lettre de protestation officielle à la partie algérienne.

Pour les délégations africaines présentes, l'attitude hautaine de l'Algérie en conflit avec de nombreux pays y compris ses voisins les plus proches, cette attitude n'a rien de surprenant. Pas plus d'ailleurs que l'appui multiforme apporté par le régime d'Alger, au mépris des règles de bon voisinage et du respect de la souveraineté des Etats et de leur intégrité territoriale, aux milices armées du polisarico.

De toute évidence, le régime algérien, qui avait déjà abrité une réunion du MNA (en 1973) et dont il se servait comme caisse de résonance pour s'attaquer aux constantes du Maroc, tente une nouvelle fois de revenir à la charge à travers l'Organisation du MNA dans le seul et unique but de servir son agenda hostile au Maroc.

Sans aucun égard pour le caractère particulier de cette réunion commémorative du 60^e anniversaire du MNA, le responsable algérien s'est en effet permis encore une fois de s'attaquer au Maroc et à l'intégrité territoriale du Royaume, devant l'étonnement général des délégations participantes qui ont tenu à exprimer à la délégation ma-

rocaïne leur soutien et leur solidarité.

Ils ont de même fait part de leur désapprobation à l'égard des propos déplacés du Premier ministre algérien, qui transpose un conflit bilatéral aux travaux de l'Organisation, sans aucune considération à l'esprit

d'unité et de solidarité célébré à l'occasion de cette réunion du MNA, dont les pères fondateurs luttèrent pour le respect de l'intégrité territoriale des Etats et de leur souveraineté.

Par Tarik El Bouchtaoui
(MAP)

Attachement renouvelé aux principes fondateurs de l'Organisation

La conférence commémorative de haut-niveau du 60^e anniversaire du Mouvement des pays-non alignés (MNA) s'est achevée, mardi à Belgrade, sur fond d'attachement aux valeurs et principes fondateurs du Mouvement, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les pays.

Les différents intervenants lors de cette réunion de deux jours, tenue par la Serbie et l'Azerbaïdjan, le pays qui préside actuellement le MNA, ont souligné que le Mouvement en tant que forum de consultation et de collaboration au service de la paix, de la coopération et de l'entente, est un levier fondamental du système multilatéral mondial.

Cette cérémonie commémorative a été l'occasion de saluer le riche legs de l'Organisation et de rendre hommage à la sagesse des pères fondateurs du Mouvement fondé en 1961 lors de la conférence de Belgrade dans l'esprit et la continuité de la conférence de Bandung de 1955.

La réunion a offert, en outre, l'opportunité de réfléchir à la manière dont le Mouvement peut répondre plus efficacement aux défis mondiaux complexes, guidé par ses principes fondateurs de respect mutuel, de solidarité et de coopération.

Pour rappel, la première conférence des pays non-alignés, qui s'est tenue à Belgrade en septembre 1961 en pleine guerre froide, avait réuni les chefs d'Etat et de gouvernement de 25 Etats, dont le Maroc, outre trois Etats observateurs et plusieurs mouvements, partis et organisations de libération.

Ils s'étaient réunis à Belgrade, afin de fonder ensemble le Mouvement dont les principes fondamentaux servent toujours de lignes directrices à tous les Etats et nations qui s'engagent pour la coexistence pacifique, l'égalité, la solidarité, la non-ingérence dans les questions internes des pays et le respect envers leur souveraineté.

Récupération de l'arme de service d'un policier victime d'un vol sous menace



Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire d'Agadir sont parvenus, mardi, à récupérer et à saisir l'arme de service d'un policier relevant du corps urbain de la ville, qui a été victime d'un vol sous la menace de violence aux premières heures de la journée.

Les investigations de terrain, appuyées par une expertise technique, ont permis de saisir l'arme de service et la moto appartenant au policier dans une zone rurale à environ 30 kilomètres d'Agadir, tandis que les procédures d'enquête ont abouti à l'identification des deux suspects présumés impliqués dans la perpétration de ces actes criminels, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans

un communiqué, notant que les recherches sont en cours en vue d'appréhender les mis en cause et les traduire en justice.

Le service préfectoral de la police judiciaire d'Agadir poursuit actuellement les procédures d'enquête dans le cadre de cette affaire sous la supervision du Parquet compétent, en vue d'élucider tous les mobiles de ces actes criminels et d'interpeller les deux suspects qui, selon les informations préliminaires, ont des antécédents judiciaires en lien avec des crimes de droit commun et font l'objet d'avis de recherche à l'échelle nationale par les services de la Gendarmerie Royale pour formation d'une bande criminelle active dans le vol, conclut la DGSN.

été
été
scie
sos

Implication présumée dans la pratique d'avortement

Ouverture d'une enquête judiciaire à l'encontre de 7 individus, dont un gynécologue

La brigade régionale de la police judiciaire de Fès a ouvert, mardi, une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent pour déterminer les actes criminels reprochés à sept individus, dont un gynécologue, deux assistantes dans une clinique privée, une intermédiaire, un jeune et une mineure âgée de 17 ans, ainsi que sa sœur majeure, pour leur implication présumée de pratique régulière d'avortement, de falsification, de détournement d'un mineur, d'attentat à la pudeur, et de participation à la perpétration de ces actes criminels.

La brigade régionale de la police judiciaire de Fès avait, sur la base d'informations précises fournies par

la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), interpellé dans la clinique du gynécologue obstétricien, les suspects en flagrant délit de tentative d'avortement de la mineure, victime de l'attentat à la pudeur et de détournement ayant engendré une grossesse, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

L'enquête a permis l'interpellation du médecin et de deux secrétaires exerçant dans son cabinet et la saisie d'un ensemble de dossiers médicaux de femmes ayant subi un avortement illégal, ainsi que l'arrestation du jeune impliqué dans d'attentat à la pudeur et le détournement de la mineure et de

l'intermédiaire, explique la même source.

La sœur de la fille mineure a été également interpellée pour avoir présenté un document avec une fausse identité, en vue de faire croire que c'était elle qui allait subir l'avortement et non pas sa sœur mineure, ajoute-t-on. Toutes les personnes interpellées, à l'exception de la fille mineure, ont été placées en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent afin d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire et déterminer le degré et le niveau d'implication de chacune d'elles dans ces actes criminels, conclut le communiqué.

Divers

Interpellation

Les éléments de la sûreté nationale à l'aéroport Mohammed V de Casablanca ont interpellé, mardi après-midi, un ressortissant français âgé de 65 ans, faisant l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par les autorités judiciaires béninoises pour une affaire liée au trafic international de cocaïne.

Dans un communiqué, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indique que l'interpellation de ce ressortissant étranger recherché s'inscrit dans le cadre du renforcement des mesures de contrôle sécuritaire aux postes frontières nationaux, ainsi que dans le contexte du raffermissement des relations de coopération sécuritaire internationale pour surveiller et appréhender les personnes impliquées dans les différentes formes du crime transnational.

Selon le mandat d'arrêt international, le prévenu est soupçonné d'être impliqué dans une affaire de saisie par les autorités sécuritaires du Bénin de 145 kilogrammes de cocaïne, en mai dernier dans un conteneur en provenance d'un port d'Amérique latine, a précisé la DGSN.

Le suspect a été placé en garde à vue, dans l'attente de le déférer devant le parquet compétent, tandis que le Bureau central national relevant de la DGSN (bureau d'Interpol à Rabat), a été chargé d'informer son homologue béninois de l'interpellation en vue d'extrader le mis en cause, conclut le communiqué.

Saisie

La douane a réussi à mettre la main, lundi à la gare maritime de Bni Nsar (province de Nador), sur une quantité importante de marchandises de contrebande de nature diverse et au mode opératoire assez particulier.

Faisant mine de transporter des marchandises en toute légalité, un fourgon immatriculé à l'étranger a été intercepté par des agents douaniers et fait l'objet d'un contrôle routinier mais minutieux, indique l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) dans un communiqué.

Outre les articles déclarés, les éléments de la douane ont notamment découvert un nombre important de téléphones portables usagés, d'afficheurs neufs pour téléphone, de disques durs à l'état neuf, d'ordinateurs portables usagés, de tablettes, d'un drone et autres articles divers, précise la même source.

Les objets saisis étaient soigneusement dissimulés à l'intérieur de machines à laver, tapis, tables et chaussures usagés ainsi que dans des pneus de voitures. Leur valeur totale estimative dépasse 1,3 million de dirhams, note l'ADII.

Accidents de la circulation

28 morts et 2.406 blessés la semaine dernière

Vingt-huit personnes ont été tuées et 2.406 autres blessées, dont 88 grièvement, dans 1.826 accidents de la circulation survenus durant la semaine allant du 4 au 10 octobre, a indiqué mardi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Ces accidents sont principalement dus à l'inadvertance des conducteurs, au non-respect de la priorité, à l'excès de vitesse, à l'inadvertance des piétons, au non-respect de la distance de sécurité, au changement de direction non-autorisé, au défaut de maîtrise des véhicules, au changement de direction sans usage de signal, au non-respect du stop, à la circulation sur la voie gauche, au non-respect des feux de signalisation, aux dépassements défectueux, à la circulation en sens interdit, et à la conduite sous l'emprise de l'alcool, précise la DGSN dans un communiqué.

Concernant le contrôle et la répression des infractions en matière de circulation, les services de sûreté ont établi 37.995 contraventions et dressé 6.696 procès-verbaux soumis au parquet, alors que 31.299 amendes transactionnelles ont été recouvrées, a précisé la même source.

Les sommes perçues au titre des contraventions ont atteint 6.683.225 dirhams, ajoute le communiqué, faisant état de la mise en fourrière municipale de 4.111 véhicules, de la saisie de 6.696 documents et du retrait de la circulation de 217 véhicules.





L'Allemand CureVac abandonne son premier candidat-vaccin anti-Covid-19



Le laboratoire allemand CureVac a annoncé mardi l'abandon du développement de son premier candidat-vaccin contre le Covid-19, initialement porteur d'espoir mais dont l'efficacité s'est révélée décevante, pour se concentrer sur un nouveau sérum plus prometteur.

L'entreprise spécialiste de l'ARN messenger va "se focaliser sur le développement d'un vaccin contre le Covid-19 sur la deuxième génération" sur lequel il travaille avec le Britannique GSK et va donc "retirer" le candidat actuel de la procédure d'examen en continu de

l'Agence européenne des médicaments (EMA).

Cela "met fin" à l'accord de pré-commandes portant sur 405 millions de doses avec l'Union européenne, précise le laboratoire, qui poursuit toutefois les discussions avec Bruxelles sur la deuxième génération de vaccin. "Le combat mondial contre le Covid-19 continue et nous sommes déterminés à y contribuer de manière décisive avec un vaccin sûr et efficace" mais "les exigences pour une lutte efficace contre le virus et les variants qui apparaissent ont changé", a expliqué Franz-Werner Haas, patron

de CureVac, dans un communiqué.

Le laboratoire allemand avait annoncé début juillet des résultats définitifs de son étude clinique à grande échelle qui montraient une efficacité de seulement 48%, un taux bien plus faible que les autres vaccins à ARNm de l'alliance Pfizer/BioNTech et Moderna. CureVac et GSK veulent lancer "dans les prochains mois" l'étude clinique sur le vaccin de deuxième génération, qui prend davantage en compte les variants, pour une homologation "courant 2022". Une autorisation pour le premier vaccin n'aurait été probable également "qu'au plus tôt

au deuxième trimestre" de l'année prochaine, précise le communiqué. "Nous saluons le fait que CureVac se concentre sur le vaccin prometteur de deuxième génération", baptisée CV2CoV, pour lequel les premières études montrent "une nette amélioration" par rapport au premier candidat, CVnCoV, affirme Rino Rappuoli, directeur scientifique de GSK.

La biotech fondée en 2000 par le chercheur Ingmar Hoerr, un pionnier dans la recherche sur l'ARN messenger, avait été parmi les premiers à se lancer dans la course au vaccin.

L'Espagne célèbre sa fête nationale avec une pandémie au plus bas

L'Espagne a célébré mardi son "jour de l'hispanité", la fête nationale, avec le retour des défilés militaires à Madrid, marquant un pas de plus vers la normalité à l'heure où les chiffres du Covid-19 sont au plus bas.

Cavaliers, parachutistes ou encore musiciens d'orchestre ont réinvesti la plaza de Lima de la capitale espagnole, sous les yeux de la famille royale et du gouvernement, après un défilé annulé en 2020 à cause de la pandémie.

Bien que masqués et en effectifs réduits, ces militaires ont paradé sous les avions et aux côtés des chars pour célébrer le jour de la découverte de l'Amérique attribué à Christophe Colomb en 1492, début de l'expansion du royaume d'Espagne. Le pays a recensé lundi 46 cas de Covid-19 pour 100.000 habitants en 14 jours: une incidence au plus bas depuis juillet 2020, après la première vague de cas qui a fait de l'Espagne l'un des plus endeuillés d'Europe.

Le pays compte aussi parmi les plus hauts taux de vaccination d'Europe, avec 87,7% de la population de plus de 12 ans complètement vaccinée lundi, selon le ministère de la Santé.

De l'autre côté de l'Atlantique, cette célébration de la conquête de l'Amérique continue de susciter de vives controverses dans le monde hispanophone, notamment au Mexique, où la gauche nationaliste au pouvoir règle ses comptes avec l'Espagne avec des discours indigénistes qui ont ponctué cette année le double anniversaire de la conquête et de l'Indépendance.

Fronde du Texas contre l'obligation vaccinale



La loi fédérale prévaut, avertit la Maison Blanche. La porte-parole de la Maison Blanche a rappelé mardi que la loi fédérale "prévalait" sur les législations des Etats américains, après que le Texas a décidé de s'opposer à l'obligation vaccinale que Joe Biden a décidée pour des millions d'employés. "La loi fédérale prévaut sur la loi des Etats" fédérés, a dit Jen Psaki, interrogée sur cette initiative du gouverneur républicain du Texas, Greg Abbott.

Le président américain Joe Biden, après avoir longtemps refusé de prendre des décisions contraignantes, a dit il y a un mois que la vaccination contre le Covid-19 deviendrait obliga-

toire pour quelque 100 millions de travailleurs, fonctionnaires du gouvernement fédéral et salariés du privé.

L'administration Biden n'a toutefois toujours pas publié les règles qui encadreront l'application pratique de cette obligation dans les entreprises privées concernées, celles de plus de 100 salariés. "Il n'y a pas vraiment de précédent historique pour (cette obligation vaccinale dans les entreprises) et nous voulons bien faire", a justifié la porte-parole de la Maison Blanche, interrogée sur ce délai de mise en oeuvre. Jen Psaki a par ailleurs estimé que la décision du gouverneur du Texas était avant tout "politique".

"Quand vous faites un choix qui va contre les informations et les données de santé publique existantes, qui ne soit pas basé sur les intérêts des personnes dont vous êtes le gouverneur, alors c'est peut-être dans votre propre intérêt politique", a-t-elle critiqué.

L'annonce de l'obligation vaccinale a suscité un tollé chez les républicains, qui y voient une violation de la liberté individuelle. Greg Abbott, connu pour avoir été farouchement opposé à l'obligation de porter un masque, a été testé positif au Covid-19 en août, après avoir assisté à un événement public en salle. Le gouverneur est entièrement vacciné.

Le pouvoir algérien a privilégié le tout répressif au détriment de l'écoute des revendications populaires

Le pouvoir politique en Algérie a décidé de privilégier le scénario du "tout répressif" au détriment de l'écoute d'une société qui, à travers le Hirak, a régulièrement affirmé pacifiquement son refus de légitimer une gouvernance autoritaire et antipopulaire, dénonce la Coordination Nationale des Universitaires Algériens pour le Changement (CNUAC). "Après avoir tenté de récupérer la révolution du 22 février, voilà qu'il (pouvoir) diabolise le mouvement, et met en branle tous les moyens pour neutraliser les hirakistes en conjuguant répression et instrumentalisation de la justice", selon un communiqué de la coordination, un collectif d'universitaires, actif dans la défense des droits humains en Algérie. Il relève que ce pouvoir en place poursuit pareillement sa stratégie d'atteintes flagrantes aux libertés fondamentales constitutionnelles garanties par la loi et les conventions internationales ratifiées par l'Algérie.

Selon la même source, sous la couverture de l'article 87-bis du code pénal, est incriminée toute action de solidarité avec les détenus d'opinion et tout ce qui se rapporte au hirak et l'abus de l'utilisation du mandat de dépôt est ainsi systématisé. Les marches des vendredis et des mardis, les forums, les écrits sur les réseaux sociaux et les médias critiques sont visés par cet article, regrette-t-elle, notant qu'il en a résulté des centaines d'arrestations arbitraires, des condamnations expéditives par la justice et une pression énorme sur les hirakistes, les réseaux militants ainsi que sur les universitaires et les intellectuels engagés dans le hirak.



La coordination estime que cet acharnement contre les universitaires qui militent pour une démocratie majeure, les jeunes activistes du hirak, les journalistes, les avocats et intellectuels représente "la fuite en avant d'un pouvoir politique opposé à toute solution effective à la crise politico-économique dans laquelle se trouve entraîné le pays".

Tout en évoquant les crises liées notamment aux derniers incendies en Kabylie et au manque d'oxygène pour les patients de Covid-19, elle fait

observer que "pour le pouvoir politique, ces moments malheureux furent des occasions opportunes pour l'application de sa logique sécuritaire qui a rendu plus opaque encore la gestion de ces catastrophes qui furent suivies d'une répression ciblée". "L'exécution de l'agenda politique et électoral sur fond de répression totale se traduit par une fuite massive vers l'étranger de la jeunesse désespérée et de la façon la plus tragique" (immigration clandestine), déplore ce collectif.

D'après la CNUAC, la pensée critique et les libertés académiques sont bafouées et la menace permanente d'être privé de sa liberté empêche l'expression organisée de toute opposition au pouvoir politique. "L'Algérie a besoin de démocratie, de justice sociale, de valorisation de ses savoirs et de ses territoires et d'une mise au travail de sa jeunesse. Elle a besoin d'un socle institutionnel démocratique basé sur un Etat de droit et d'une Constitution qui matérialise la souveraineté populaire dans l'Etat et la so-

ciété", insiste-t-elle.

Elle estime qu'il est urgent d'enterrer ce scénario du "tout répressif", de libérer tous les détenus d'opinions, de lever le contrôle judiciaire sur les hirakistes, de supprimer l'article 87-bis qui ouvre la voie à tous les arbitrages, d'amorcer un vrai débat démocratique, de prendre en charge les revendications sociales et économiques des Algériens et de créer de nouvelles conditions de légitimation politique, soulignant qu'"il est temps, grand temps de sauver l'Algérie".

L'armée nord-coréenne fait une démonstration de sa force et son courage



C'est sous le regard du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un et de sa soeur et proche conseil-

lère Kim Yo Jong que des soldats ont fait des démonstrations d'art martiaux à l'occasion d'une exposition

consacrée à la défense.

Tout sourire, il a regardé un homme allongé sur des tessons de bouteilles sur la poitrine duquel un bloc de béton a été déposé avant d'être cassé à l'aide d'une masse, selon les images diffusées mardi par la chaîne KCTV. "Ces soldats, embrassés et élevés par notre parti, ont montré au monde entier la force, la bravoure et le moral de l'armée populaire coréenne", a commenté Ri Chun-hee, la présentatrice favorite du régime, qui n'a pas manqué de souligner que la force des participants leur a été "conférée par notre cher leader Kim Jong Un".

Cette séquence fait partie de la démonstration de résistance organisée par l'armée nord-coréenne lors de cette ex-

position sur la défense, qui a été l'occasion de présenter l'armement possédé par ce pays doté de la puissance nucléaire, notamment l'immense missile balistique intercontinental (ICBM) dévoilé l'an passé lors d'un défilé militaire.

D'autres soldats - certains en uniforme, d'autres torse nu - ont brisé plusieurs couches de briques en béton avec des coups de poing ou la tête. D'autres ont reçu des coups de marteau sur le bras ou la main, et une brique a été cassée sur la poitrine d'un soldat allongé sur un lit de clous. Le dirigeant a regardé ces démonstrations en applaudissant et en souriant, entouré d'officiers et de sa soeur, Kim Jong Un, nommée fin septembre au sein du plus haut organe de

l'exécutif du pays.

La Corée possède une longue tradition d'arts martiaux, et elle est notamment le berceau du taekwondo qui est l'art de la maîtrise de soi. Il a été développé après l'occupation de la Corée par le Japon par un général sud-coréen qui s'est ensuite brouillé avec le dictateur Park Chung-hee, soutenu par l'armée sud-coréenne.

Il s'est ensuite régulièrement rendu à Pyongyang, où il est mort en 2002. Lors de l'ouverture mardi de cette exposition, le dirigeant nord-coréen a affirmé que les Etats-Unis sont la "cause profonde" de l'instabilité dans la péninsule coréenne. Cette exposition a été organisée à l'occasion de l'anniversaire du Parti des travailleurs, au pouvoir à Pyongyang.

La promesse en trompe-l'œil d'un moratoire sur l'immigration en France



Un moratoire sur l'immigration: à six mois de l'élection présidentielle en France, la promesse est brandie à droite et à l'extrême droite. Mais son application se heurte à l'Etat de droit et ne pourrait concerner qu'une minorité du flux migratoire.

L'idée fait florès après avoir été portée cet été par l'ancien négociateur européen pour le Brexit et candidat à l'investiture du parti Les Républicains (droite) Michel Barnier, tandis que la candidate du Rassemblement national (extrême-droite), Marine Le Pen, voit dans ces "ralliements" une "victoire idéologique".

L'objectif, stopper nette toute immigration. Le temps de "remettre à plat toutes les procédures", a expliqué Michel Barnier, qui a jugé à posteriori que les étudiants et les demandeurs d'asile ne devraient pas être concernés.

Mais est-ce vraiment possible ? "Vous pouvez faire baisser l'immigration, mais c'est impossible de l'interrompre totalement sans violer

les droits fondamentaux", répond Serge Slama, spécialiste français du droit constitutionnel.

L'immigration familiale, souvent ciblée, "est protégée par le droit européen mais aussi par le droit français au titre du droit de vivre en famille", tandis que le droit d'asile, qui concernait environ 140.000 demandeurs avant la pandémie, "est garanti par notre Constitution", précise le professeur de droit public à l'université Grenoble-Alpes (sud-est).

Restent l'immigration de travail et le séjour des étudiants étrangers, qui, eux, pourraient faire l'objet d'un coup d'arrêt.

En 2019, avant la crise, 40.000 titres de séjour pour motifs économiques ont été délivrés et 90.000 à des étudiants, quand le regroupement familial, souvent dans le viseur des candidats appelant à un moratoire, ne concernait que 12.000 personnes (environ 20.000 pour l'immigration familiale plus largement).

"En théorie, ce sont des immigra-

tions (de travail, étudiants) qui sont anticipées, donc c'est possible de délivrer moins de visas, de titres de séjour", convient Tania Racho, docteure en droit européen.

"Mais aux frontières, la question est tout autre, et il faut faire attention à ne pas refouler des personnes qui sont en demande d'asile", poursuit la spécialiste des droits fondamentaux.

Un moratoire sur l'immigration, cela a déjà été tenté en 1974, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, lorsque que le Conseil des ministres avait notamment suspendu l'immigration de travail, une mesure annulée en justice quelques années plus tard, rappellent les spécialistes interrogés par l'AFP.

Deux décennies plus tard, Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur, avait lui aussi prôné une politique d'"immigration zéro". C'était en 1993, lorsqu'il avait restreint les possibilités d'immigration de travail, notamment, mais aussi augmenté les reconduites à la frontières et voulu

rendre impossible les régularisations...

Une telle politique, aujourd'hui, "n'est pas dans l'intérêt de la France", reprend Serge Slama: "L'immigration de travail n'est pas très importante et elle correspond à des besoins des entreprises qui ne sont pas couverts. Quant aux étudiants, c'est bon pour le prestige des universités de les avoir, d'autant qu'ils ne restent pas forcément en France à l'issue".

"La crise du Covid a été très significative, parce qu'on n'a jamais eu une période où les frontières étaient autant fermées. Et même là, on n'a pas totalement interrompu l'immigration", rappelle encore Serge Slama.

Les candidats à la présidentielle qui font cette proposition jurent eux que pour déjouer les contraintes des textes européens, ils modifieront la Constitution, voire se doteront d'un "bouclier" constitutionnel pour avoir les mains libres en France.

Même Valérie Pécresse, candidate à l'investiture de la droite qui a pourtant jugé "illusoire" un moratoire com-

plet, a présenté la semaine dernière un projet de révision constitutionnelle visant à "stopper l'immigration incontrôlée".

"Le cadre européen est vécu comme un carcan", observe Tania Racho, qui estime que ces tentatives échoueront devant la Cour européenne des droits de l'Homme.

"On ne va pas mettre un bouclier constitutionnel contre notre propre Constitution, qui garantit le droit d'asile, le droit de vivre en famille... Donc ça ne peut pas marcher", abonde Serge Slama.

Plutôt que stopper réellement l'immigration, les candidats qui portent l'idée d'un moratoire "pourraient faire une politique type Pasqua ou (Nicolas) Sarkozy dans la période dure, celle du ministère de l'Identité nationale", au début de sa présidence, entre 2007 et 2010, estime le spécialiste.

"Mais les fondamentaux vont rester, parce qu'on est tenu par nos engagements. C'est un discours pour se faire élire."

Le conseil exécutif confirme la reconduction d'Audrey Azoulay à la tête de l'Unesco

Le conseil exécutif de l'Unesco a massivement approuvé mardi la reconduction à la tête de l'institution de la Française Audrey Azoulay, seule en lice et déjà assurée depuis le printemps dernier d'un fort soutien, a-t-on appris auprès de l'Unesco.

Le conseil exécutif composé de 58 membres a pris la décision de "recommander" sa candidature à la conférence générale de l'agence de l'Onu pour l'éducation, la science et la culture, qui devrait la confirmer formellement lors de sa 41e session, du 9 au 24 novembre à Paris.

Mme Azoulay a rallié 55 des 57 présents, les deux autres s'abstenant, lors d'un vote qualifié "d'historique" par une source Unesco, pour l'ampleur des votes favorables à la directrice générale sortante et l'absence de toute opposition.

Audrey Azoulay avait été élue en novembre 2017 pour un premier mandat, après avoir été notamment ministre de la Culture dans le gouvernement du président socialiste François Hollande. Il est de tradition que les directeurs généraux fassent plusieurs mandats.

De fait, sa réélection semblait assurée depuis mars car aucun autre candidat ne s'était présenté avant la date limite de dépôt des candidatures.

Les soutiens venus de tous les horizons mardi - Europe, Afrique, Chine mais aussi Egypte, Russie et Turquie notamment, selon la source Unesco -

semblent consacrer la stratégie de dépolitisation de l'institution voulue par Mme Azoulay dès son élection, il y a quatre ans, à la tête de cette enceinte alors minée par les divisions.

Mme Azoulay a pris ses fonctions dans un contexte détérioré, notamment en raison du départ des Etats-Unis et d'Israël - concomitant avec son élection - qui accusaient l'institution de parti-pris pro-palestinien, sur fond de remise en cause frontale du multilatéralisme par l'administration Trump.

Les tensions sur les sujets relatifs au Proche-Orient qui ont provoqué le départ des Etats-Unis et d'Israël ayant disparu, l'entourage de la directrice générale estime envisageable le retour de ces deux pays au sein de l'Unesco à moyen terme.

"L'unité manifestée aujourd'hui va dans le bon sens; c'est bien pour le multilatéralisme et on continue d'avoir des perspectives de retour pour les Etats-Unis et Israël", a-t-on indiqué de même source.

L'Unesco ces dernières années a par ailleurs, participé à plusieurs projets emblématiques, comme la reconstruction de Mossoul, l'aide au patrimoine du Liban après l'explosion du port de Beyrouth et des actions en faveur de l'éducation pendant la pandémie.

Mme Azoulay, deuxième femme à la tête de l'Unesco, est la seule Française à la tête d'une grande organisation des Nations unies.

Londres appelle le G7 à une action mondiale face à la crise de l'approvisionnement

Le Chancelier de l'Echiquier britannique Rishi Sunak devait appeler le G7 Finance, réuni mercredi à Washington et dont il tient la présidence jusqu'à la fin de l'année, à une meilleure "coordination" pour rendre les chaînes d'approvisionnement "plus résilientes".

Les problèmes mondiaux d'approvisionnement, qui viennent notamment de perturbations et d'un surcroît de demande de transport logistique avec la reprise post-pandémique, frappent particulièrement le Royaume-Uni, où ils sont aggravés par le Brexit.

Celui-ci complique les formalités pour le transit des biens comme des travailleurs, et se traduit notamment par une pénurie de 100.000 chauffeurs de poids lourds.

La rencontre devait porter aussi sur le soutien aux pays pauvres, notamment pour l'accès aux vaccins contre la Covid-19, et sur les politiques publiques liées aux cryptomonnaies, d'après une porte-parole du Trésor bri-

tannique.

Pendant les assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) à Washington, M. Sunak participera aussi à une réunion des ministres des finances du G20.

Il devrait y appeler ses homologues internationaux à doper leur soutien aux pays les plus pauvres, notamment en ce qui concerne la distribution des vaccins contre la Covid-19, et à travailler à la transition vers la neutralité carbone.

M. Sunak s'est par ailleurs félicité dans un communiqué séparé de la publication des dernières prévisions du FMI, dans lesquelles le Royaume-Uni est crédité de la prévision de croissance la plus rapide du G7 pour 2021, même si elle a été abaissée à 6,8% contre 7% lors des précédentes prévisions.

La forte reprise de l'activité britannique est aussi à mettre en parallèle avec l'ampleur de la chute du produit intérieur brut l'an dernier, la plus brutale du G7 (9,8%).

Disparition de Mohammed Khadim

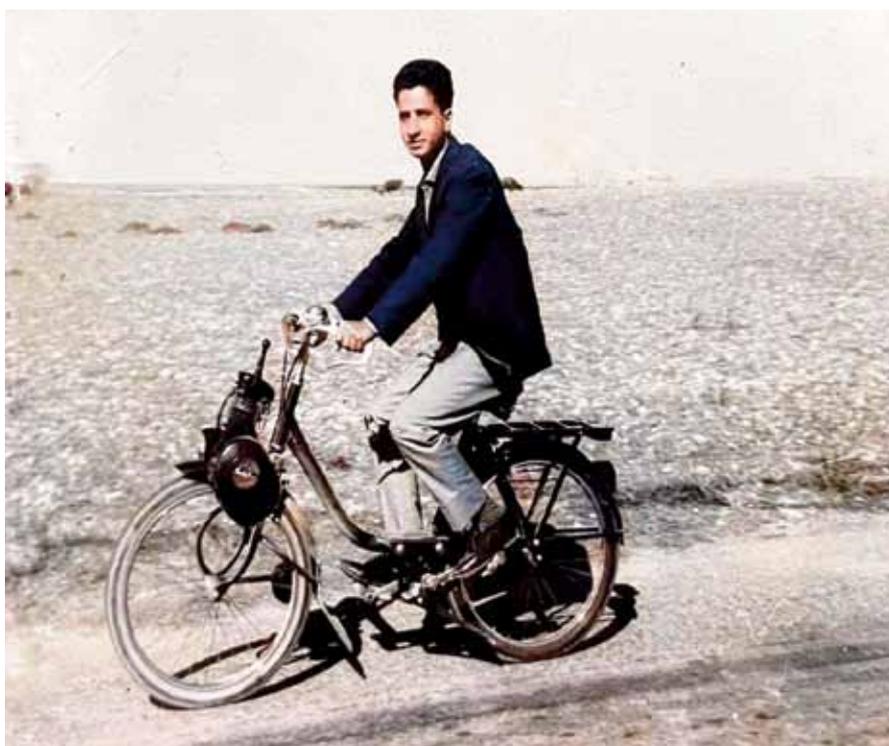
Dernier témoin de l'aéroclub d'El Jadida

C'était en 1965-66 quand, avec mes camarades collégiens de la banlieue mazaganaise, nous remarquions trois ou quatre jeunes jdidis passant devant nous sur la route dite de l'aérodrome (Triq el-Matar) pour rejoindre le petit aérodrome tout proche. Ils étaient membres de l'aéroclub, existant à cette époque avant de disparaître aussitôt. Nous perdîmes, alors, la trace de nos compères. Mais, quelques minutes plus tard, nous admirions dans le ciel le petit avion d'apprentissage, de marque Jodel, qui quittait la piste poussiéreuse pour prendre les airs et venir voler au-dessus de nos têtes. Cette même piste servait également, en d'autres périodes, de terrain de Rugby. Parmi ces jeunes marocains, rares initiés, je me rappelle notamment de feu Mohammed Harkati qui passait sur son Solex et de son copain Mohammed Khadim. Je dois préciser que la banlieue de ces années-là, composée de deux douars et de champs agricoles, n'existe plus depuis les années 80. Elle a été progressivement urbanisée et absorbée par le Grand El Jadida. Pour situer l'endroit du guet de notre groupe de collégiens : il était au bout du terrain qui accueillera, plus tard, le Centre pédagogique régional.

J'ai retrouvé, par la suite, Mohammed Khadim en ville. Petit de taille, il était gentil et discret. Dans le cadre de mes recherches sur la mémoire locale, j'avais une lacune à combler : retracer l'histoire de l'ancien aéroclub des années 60 et de son existence éphémère. Le défunt était l'un des rares témoins de cet épisode. Mais je n'ai jamais eu l'occasion de lui parler de vive voix. Pour comble de malchance, le 2 août 2021 j'appris son décès sur facebook.

Je me suis rapproché de sa fille Jihane Khadim, ingénieure de formation et vivant en France. Elle m'apprit ceci (par courriel du 21 septembre 2021) : « mon père a subi une opération à cœur ouvert le 8 juin 2021, en prévention d'une crise cardiaque, dans une clinique privée. Mais le mauvais suivi post opératoire et la négligence du corps soignant ont accéléré sa mort. Nous l'avons transféré à Rabat, où il a passé un mois en réanimation mais c'était déjà trop tard ! Nous n'en avons pas encore fait notre deuil, il nous a quittés dans la douleur. Il était en bonne santé, juste quelques semaines avant l'opération, il faisait ses randonnées sans difficulté ».

Né en 1943 à El Jadida, Mohammed Khadim, à l'âge de 23-24 ans, prenait des cours de pilotage à l'aérodrome d'El Jadida. Il a dû arrêter



quand il était obligé de porter des lunettes de vue. Malheureusement les archives du club sont introuvables, pour pouvoir en savoir plus. Sa fille Jihane précise : « Je ne saurais pas dire plus sur l'ancien club d'aviation, et nous n'avons pas trouvé dans les affaires de mon père de documents ou photos de cette période ».

Outre son amour pour l'aviation, Mohammed Khadim avait deux autres grandes passions : la chasse et la fabrication de différents produits mécaniques (éoliennes, couveuses, ..). Cet homme ne restait jamais oisif et sa vie s'articulait autour de sa famille et de ses nombreuses passions. Il était, en effet, membre du club de chasse de Mazagan, membre de l'association de chasse Oudad et membre actif de l'association de chasse al-Baz Doukkali. Depuis octobre 1993, et pendant plusieurs années, il était garde de chasse fédéral assermenté, conformément à l'arrêté de la Direction des eaux et forêts.

Son parcours professionnel est également riche en connaissances, expériences et découvertes. Ce parcours commença en juin 1962 avec l'obtention du baccalauréat de l'enseignement secondaire, série moderne, à Rabat, suivi en octobre de la même année, du baccalauréat de l'enseignement secondaire à Bordeaux. En 1964, il devient

préparateur de sciences physiques au lycée ibn Khaldoun à El Jadida. Ce travail va l'encourager à passer avec succès, l'année suivante, un baccalauréat en sciences expérimentales, ce qui lui permettra de s'inscrire entre 1965 et 1968 à la Faculté de médecine de Rabat. Mais, en raison de contraintes familiales, il se trouve dans l'obligation d'interrompre ses études qui nécessitaient la présence aux cours.

Après son expérience de préparateur, Mohammed Khadim devient professeur de mathématiques au collège Moulay Bouchaïb d'Azemmour. Il regagne l'année suivante le collège Mohammed Rafy à El Jadida comme professeur de la même matière. En 1971, muté à Casablanca, il enseigne les sciences naturelles au collège du Prince sidi Mohammed et, à partir de 1973, il intègre le CPR de Casablanca.

Il passe la fin de sa carrière à El Jadida où il assure, jusqu'à sa retraite en 2004, la tâche de professeur de sciences naturelles, au lycée Cadi Ayad.

Le défunt cultivait ses passions, culturelles et sportives, auxquelles il consacrait tout son temps libre. Dans son jeune âge, déjà, il s'adonnait à quelques hobbies. Tout seul, il avait construit un kayak qu'il utilisait pour naviguer dans le port d'El Jadida sous les murailles de la cité portugaise.

Mostafa Hcine, ancien handballeur

de l'EJUC (El Jadida université club), témoigne : « Khadim habitait en face de la petite ferme Saniat Bellabarria et était très ami avec Mohammed Rabah, futur vétérinaire. Tous deux faisaient la chasse aux pigeons et aux oiseaux. Je me souviens de lui comme d'une personne très gentille et très calme. Je parle des années avant l'Indépendance. Plus tard, il avait aménagé un atelier mécanique dans sa maison (encore existant) avec un tour mécanique et différents outils. Il était souvent en train de faire des croquis, réfléchir, fabriquer des prototypes de différents produits... Ainsi fabriqua-t-il des couveuses pour les œufs, du matériel de laboratoire (masses marquées) et des éoliennes de sa propre conception et fabrication. Il en a vendu plusieurs dans les campagnes de la région d'El Jadida.

Feu Mohammed Khadim fait partie de cette génération marocaine de l'Indépendance de culture moderne. Il fut l'un des meilleurs représentants d'une époque raffinée à jamais révolue.



Par Mustapha Jmahri



Ce dont les pays en développement ont besoin pour atteindre le net zéro

Le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat prévient que la planète se réchauffera de 1,5° Celsius d'ici 2040, à moins que des mesures urgentes ne soient prises pour éliminer les émissions de gaz à effet de serre. Après la publication du rapport, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, l'a qualifié à juste titre de «code rouge pour l'humanité». Le réchauffement climatique devient un problème de plus en plus urgent et tous les pays ont un rôle à jouer pour le combattre. Mais alors que les responsables gouvernementaux du monde entier se préparent à fixer des objectifs de durabilité lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP26) à Glasgow le mois prochain, ils ne peuvent ignorer la détresse économique des pays en développement.

La crise climatique survient à un moment où les gouvernements et les entreprises des pays en développement sont aux prises avec l'impact du Covid-19. Alors que l'économie mondiale commence à sortir de la pandémie, il est évident que les pays en développement se rétabliront à un rythme plus lent. Et le rythme de livraison des vaccins compliquera encore la situation économique. Par exemple, les pays les plus pauvres d'Afrique pourraient ne pas recevoir suffisamment de doses pour vacciner l'ensemble de leur population avant 2023 au plus tôt.

Ainsi, tout en reconnaissant que la lutte contre le changement climatique est un impératif à long terme, la priorité immédiate pour les pays en développement devrait être la croissance économique – re-

vitaliser leurs économies, réduire la pauvreté et créer des emplois. Construire un avenir plus vert finira par être récompensé, mais les ménages affamés ont besoin de nourriture et d'emplois aujourd'hui.

En préparation du sommet COP26, le G7 et le G20 devraient dévoiler des plans ambitieux, qui incluront très probablement une demande pour que tous les pays acceptent un délai unifié pour atteindre zéro émission nette d'ici 2060. Les grands investisseurs et les ONG exigent que les institutions financières cessent immédiatement de financer les projets de combustibles fossiles et forestiers et décarbonisent leurs opérations, et les régulateurs resserrent les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (bien qu'il y ait peu de perspectives immédiates pour des règles harmonisées). Toutes ces initiatives sont les bienvenues, mais elles ne tiennent pas compte des défis auxquels le monde en développement est confronté.

Bien entendu, les pays en développement doivent évoluer vers un avenir plus vert et zéro émission nette. Mais le rythme de changement attendu est irréaliste. Sans une voie viable vers l'énergie verte et les industries durables, les pays en développement pourraient prendre encore plus de retard. Une meilleure approche serait que les pays les plus riches facilitent la transition en fournissant aux économies émergentes trois ressources : le temps de s'adapter, un soutien financier et une assistance politique.

Premièrement, alors que le G20 doit se rallier à un ensemble unifié de normes mondiales, il doit laisser aux pays les plus pauvres le temps dont ils ont besoin pour respecter ces normes en s'appuyant sur

des échéances échelonnées en fonction des niveaux de développement et de revenu. Bien que nous ne devions pas diluer ou abandonner ces normes, nous devons reconnaître que le monde en développement commence à un désavantage et mérite du temps et des ressources pour mettre en œuvre des plans climatiques. Ces plans peuvent même nécessiter l'utilisation transitoire continue des combustibles fossiles pendant que les décideurs préparent la voie vers les énergies renouvelables. Pendant ce temps, les États-Unis, les pays européens et la Chine, qui restent les plus gros émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre et ont la capacité de commencer à se diriger vers un avenir vert, devraient commencer à le faire maintenant.

Deuxièmement, les pays riches doivent tenir leurs promesses de soutien financier aux efforts des pays pauvres pour atténuer et s'adapter au changement climatique. Dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat de 2015, le monde développé a accepté de fournir 100 milliards de dollars d'aide annuelle aux pays en développement jusqu'en 2020. Mais un rapport indépendant publié en décembre dernier estimait que seule une fraction de cette aide s'était concrétisée. Alors que le monde en développement lutte pour faire face aux coûts économiques de la pandémie, ce soutien est encore plus essentiel pour faire avancer le programme climatique. Pour être crédible, tout nouvel engagement des pays développés devrait inclure des mécanismes d'applicabilité, contrairement aux promesses passées. De tels engagements pourraient être garantis par une institution multilatérale comme le Fonds monétaire international ou la

Banque mondiale contre les allocations de droits de tirage spéciaux des pays développés, l'unité de compte du FMI.

Enfin, en plus d'un soutien financier, les pays en développement ont besoin de conseils politiques et d'une aide pour le renforcement des capacités. Ces orientations pourraient inclure les meilleures pratiques pour éliminer progressivement les subventions coûteuses aux carburants, accéder à la technologie et créer les institutions et les incitations pour attirer le capital vert. Ces ressources mettront les pays en développement sur la voie durable d'un avenir sobre en carbone. Dans le même temps, les bénéficiaires doivent être tenus responsables. La création de cadres appropriés pour évaluer et sélectionner les projets, surveiller leur mise en œuvre et mesurer les progrès par rapport aux indicateurs appropriés est essentielle pour garantir que le capital est investi efficacement.

La transition vers une économie verte est vitale pour l'avenir des pays en développement. Après tout, ces pays seront les plus touchés par le changement climatique. Mais les politiques uniformes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ne fonctionneront pas. À moins que les pays développés ne reconnaissent les défis auxquels sont confrontées les économies en développement et émergentes et ne prennent les mesures appropriées pour les aider à atteindre des émissions nettes nulles, nous serons tous dans une situation pire.

Par V. Shankar

Cofondateur et PDG de Gateway Partners, une société de capital-investissement qui investit dans les marchés émergents

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

BIEN DÉCIDÉ	COFFRE	GOUTTES D'EAU	LÂCHE ROMAINS	MERCE-NAIRE	VOCABLE	EN JORDANIE	BLÉ DU SALVADOR	PENDANT
					L'ARME AU PIED AS			
EN VOILÀ UN QUI RAPPORTE							ARTICLE DISSIMILE	
PARTI À GAUCHE		EN PANNE	ESCAROT					
LAVAGE						TERME ANGLAIS CONIFÈRE		
			PARCIMONIEUX		PRONOM FAIRE LA COUR			AVEC LES POILES
PROPRIÉTÉ NAZI		ARTICLE ANGLAIS		LETTRÉS DE NAPLES SAGES				
PASSIONNÉ		LETTRÉS DE TACITE		BOUT À BOUT	ENIVRÉE	ENZYME	SUITE	DE BAS EN HAUT; MENUE
TYPE		GRAND HÔPITAL						PORTEUR DE CHARGE
			INFRACTION EN AOÛT	DEMI-FRÈRE				
LE FAIT DE TOMBER	MODESTE						NOVELLES	
				ZONENT				

Solution mots flechés d'hier

ARRETEZ-VOUS	ALPHABÈTE	AGRIC	SCANDALE	D	ALTE	AN	POUR	A	A	UNOISE
A	C	C	O	U	T	R	E	M	E	N
A	H	O	R	O	S	C	O	P	E	N
S	U	C	E	N	N	O	N	E		
C	A	B	O	T	S	U	S	E	R	
H	I	L	E	S	P	L	O	U	C	
O	N	A	E	P	R	E	U	V	E	
T	E	C	K	A	L	A	S	A		
M	A	O	R	O	L	I	S			
F	E	D	U	L	C	O	R	A	N	T
N	O	T	E	K	A	E				
T	S	S	U	T	E	Z				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Directeur
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R 3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Le fise le fixe.
- II. Arme académique. - Prendre le temps.
- III. Cousin du pistachier. - Leur billet vert s'effrite.
- IV. Belle-fille. - Galilée dû le faire pour survivre.
- V. Coquines. - On s'y amarre.
- VI. Peintre belge. - Le CSA la gendarme.
- VII. Fait passer un moment ennuyeux. - Ne pèse pas lourd. - Absorbé.
- VIII. Scandium. - Utilises tes cellules grises.
- IX. Passant à la vapeur. - Le pneu en est un bon exemple.
- X. Demandent que l'on repasse à la caisse.

VERTICALEMENT.

- 1. C'est, dit-on, une façon de s'enrichir.
- 2. De-ci de-là. - On y fait des scènes.
- 3. Qui ont la caisse vide. - Cela brunit.
- 4. Les pierres n'y amassent pas mousse. - Fait monter la tension.
- 5. Elle a explosé récemment. - Elle est en Berne.
- 6. Fil de ver. - Chèvres et béliers.
- 7. Homme de dialogue.
- 8. Boîte à bijou. - Demi sommeil en musique.
- 9. Bougé. - Elle n'est pas toujours cordiale.
- 10. Décantée. - La réponse que l'on ne voulait pas entendre.
- 11. Petit noir. - Le point commun à Einstein et Camus.
- 12. Elles ont peur sur les planches.

Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
			4					5					4	7	8	6		
8	5		1							6							1	8
1		7	9		3				8		4		9					
	7	5	8		1				2		9					3		7
9	1			6				5	7		6	8				1	2	
3			2		5	1	9			3	2						4	
5			4		6	7		1						3			5	
					8		2	6		4	8							1
		3				4						7	8	5	1			
Difficile									Expert									
			7					2		6							9	
			3						6		1	7						
			6		2	4		1		2		6	8	5				
	8					6				3	6			4				
1		3	8		6	9		2			5				3			
		6				4						9			8		2	
4		8	9		7							3	7	2			6	
6					8									6		1		
	7					5					3							4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
7	1	4	5	6	8	9	3	2	6	4	9	5	7	2	3	8	1
3	8	5	9	4	2	7	1	6	1	7	2	8	3	9	4	6	5
6	9	2	3	1	7	5	8	4	8	5	3	6	4	1	2	7	9
8	3	7	2	9	6	4	5	1	7	3	8	2	9	4	1	5	6
2	4	9	1	8	5	3	6	7	2	6	5	1	8	3	7	9	4
5	6	1	7	3	4	8	2	9	4	9	1	7	5	6	8	3	2
1	2	3	8	7	9	6	4	5	3	1	7	9	2	5	6	4	8
9	5	6	4	2	3	1	7	8	5	2	4	3	6	8	9	1	7
4	7	8	6	5	1	2	9	3	9	8	6	4	1	7	5	2	3
Difficile									Expert								
6	1	8	2	9	5	4	3	7	1	7	5	9	6	8	4	2	3
5	9	3	1	7	4	8	6	2	6	2	4	1	5	3	8	9	7
7	4	2	3	8	6	1	9	5	3	8	9	2	7	4	5	1	6
9	5	1	4	2	3	7	8	6	2	1	8	6	4	7	3	5	9
4	8	6	9	1	7	5	2	3	9	4	7	5	3	2	1	6	8
3	2	7	5	6	8	9	1	4	5	6	3	8	1	9	7	4	2
2	3	5	8	4	1	6	7	9	8	3	2	4	9	5	6	7	1
1	6	4	7	3	9	2	5	8	4	9	1	7	8	6	2	3	5
8	7	9	6	5	2	3	4	1	7	5	6	3	2	1	9	8	4

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	A	N	T	I	C	H	A	M	B	R	E	S
II	B	O	U	R	R	E	L	E	E		P	U
III	A	N	A	R		R	E	T	A	M	E	R
IV	N		N	I	D	S		I	S	E	R	E
V	D	A	T	T	I	E	R	S		D	O	L
VI	O	P		A	S	S	A	S	S	I	N	E
VII	N	E	O	N	S		F	E	E	S		V
VIII	N	U	P	T	I	A	L		R	A	T	E
IX	E	R	E		P	I	E	T	I	N	E	E
X	R	E	N	V	E	R	S	A	N	T	E	S



La Bourse de Casablanca et l'APSB s'associent pour le développement du marché boursier

La Bourse de Casablanca et l'Association professionnelle des sociétés de Bourse (APSB) ont signé, récemment, une convention de partenariat en vue de collaborer pour le développement du marché boursier.

Ce partenariat vise, également, à améliorer l'attractivité et la liquidité du marché boursier et ainsi à mieux contribuer au financement de l'économie, indiquent la Bourse de Casablanca et l'APSB dans un communiqué conjoint.

Ces objectifs, précise la même source, répondent parfaitement au Nouveau modèle de développement (NMD), engagé par le Maroc et qui a fixé une ambition forte pour le marché boursier, dont l'atteinte permettra d'amorcer durablement ce nouveau modèle et de contribuer à la mise en place d'une croissance économique durable et inclusive, rapporte la MAP.

Dans le cadre de cette convention, les deux parties mettront en place un plan d'actions annuel commun qui couvre plusieurs axes de coopération, portant sur le développement des marchés et des produits, l'amélioration de la liquidité et de l'attractivité du marché, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME), la valorisation de la technologie et de la Data, ainsi que l'intégration continentale et internationale.

"Grâce à sa forte capacité à mobiliser l'épargne et à financer les entreprises marocaines, le marché boursier est appelé à jouer pleinement son rôle de catalyseur du processus d'amorçage dans le Nouveau modèle de développement", a déclaré, à cette occasion, le président du Conseil d'administration de la Bourse de Casablanca, Kamal Mokdad, cité par le communiqué.

"En unissant nos efforts à ceux engagés par les sociétés de Bourse à travers cette convention, nous apporterons un soutien efficace au développement économique de notre pays", a-t-il soutenu.

Pour sa part, le président de l'APSB, Rachid Outariatte, a relevé que "cette convention est le témoignage de notre volonté continue de participer activement au développement du marché dans l'objectif d'améliorer son attractivité et contribuer au financement de l'économie".

"Avec notre partenaire (Bourse de Casablanca), nous travaillerons sur des domaines de coopération à forte valeur qui permettront de promouvoir de nouveaux produits répondant aux besoins de diversification et de gestion des risques des investisseurs et contribueront à améliorer la profondeur et la liquidité du marché financier", a dit M. Outariatte.

Il a, en outre, précisé que des réformes structurantes sont en cours, réaffirmant que les sociétés de Bourse ont l'ambition d'accompagner la transformation du marché boursier.

Le déficit budgétaire en recul à fin septembre

Le déficit budgétaire est ressorti à 38,2 milliards de dirhams (MMDH) au cours des neuf premiers mois de l'année 2021, a annoncé la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

D'après ce département relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, « la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 38,2 MMDH à fin septembre 2021 contre un déficit budgétaire de 42 MMDH un an auparavant ».

Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) de septembre dernier, la Trésorerie générale précise que ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,3 MMDH déposé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA).

Rappelons qu'à fin septembre 2020, le déficit du Trésor était ressorti à 42 MMDH. Et, comme le relève la Trésorerie générale dans son rapport, celui-ci tenait compte d'un solde positif de 4,9 MMDH déposé par les CST et les SEGMA.

A fin septembre 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, il apparaît que les recettes ordinaires brutes ont progressé de 4,6% correspondant à une hausse de +8,5 MMDH, pour s'établir à 193,8 MMDH contre 185,3 MMDH à fin septembre 2020.

Dans son rapport mensuel, la TGR attribue cette augmentation à la diminution des impôts directs de 1,6% et des recettes non fiscales de 19,2%, conjuguée à la hausse des



droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 19% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,3%.

A propos des recettes non fiscales, précisons que celles-ci ont baissé suite notamment à la diminution des versements des CST au profit du budget général qui a atteint 7.181 MDH contre 18.134 MDH et des fonds de concours (524 MDH contre 4.401 MDH), « conjuguée à la rentrée de 5,4 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat, à l'augmentation des recettes de monopoles (9.201 MDH contre 7.859 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.368 MDH contre 1.319 MDH) et de la redevance gazoduc (616 MDH contre 296 MDH) », a-t-elle souligné.

S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, à fin septembre, l'exécution de la loi de Finances laisse apparaître une baisse de 1,1% par rapport à leur niveau à fin septembre 2020. Elles n'ont ainsi atteint que 272,9 MMDH à fin septembre 2021, « en raison de la diminution de 18,9% des charges de la dette budgétisée, conjuguée à l'augmentation de 5,6% des dépenses de fonctionnement et de 1,7% des dépenses d'investissement », a expliqué la TGR dans son rapport.

Précisons que, selon les explications de la Trésorerie générale, la diminution des charges de la dette budgétisée de 18,9% est à attribuer à « la baisse de 30,1% des remboursements du principal (30,6 MMDH contre 43,7 MMDH) et par la hausse de 1,9% des intérêts de la dette (24,1 MMDH contre 23,7 MMDH) ».

A noter que les dépenses d'investissement, qui tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 17,9 MMDH contre 21,9 MMDH à fin septembre 2020, il ressort qu'elles ont augmenté de 1,7%

(818MMDH) à fin septembre 2021 pour s'établir à 50,1 MMDH contre 49,3 MMDH un an auparavant. Cette hausse est attribuée à l'augmentation des dépenses des ministères de 15,6% et à la baisse des dépenses des charges communes de 12,3%.

Du côté des engagements de dépenses (y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement), il ressort dudit rapport qu'ils ont atteint 403 MMDH à fin septembre 2021. Ce qui représente un taux global d'engagement de 64% contre 65% à la même période de l'année écoulée. Quant au taux d'émission sur engagements, le rapport indique qu'il a été de 86% contre 88% un an auparavant.

Soulignons enfin que les recettes des CST se sont élevées à 82,2 MMDH et que, selon les explications de la TGR, elles tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 17,9 MMDH contre 21,9 MMDH à fin septembre 2020 et d'une recette de 3,7 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus instituée par la loi de Finances 2021.

Quant aux dépenses émises au cours de la même période (et qui intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.831 MDH), la Trésorerie générale indique qu'elles ont été de 72,4 MMDH, concluant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 9,7 MMDH.

Alain Bouithy



En hausse de 4,6%, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 193,8 MMDH contre 185,3 MMDH à fin septembre 2020

Hausse de la valeur des produits commercialisés de la pêche à fin septembre



Les produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont affiché, en termes de valeur, une hausse de 30% à près de 6,83 milliards de dirhams (MMDH), durant les neuf premiers mois de cette année, selon l'Office national des pêches (ONP).

Le poids de ces débarquements s'est établi à 865.672 tonnes (T), en repli de 4% par rapport à fin septembre 2020, fait savoir l'ONP dans sa récente note relative aux statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc du mois de septembre.

Par espèce, les valeurs des céphalopodes, des crustacés, du poisson blanc et des coquillages ont augmenté res-

pectivement de 66%, 60%, 14% et 2%. La valeur des algues a reculé de 10%, tandis que celle du poisson pélagique est restée quasi-stable. Par port, un total de 849.578 T de produits de la pêche côtière et artisanale a été débarqué dans les entrées portuaires atlantiques à fin septembre 2021, en diminution de 4% par rapport à la même période de 2020. En termes de valeur, ces ports ont affiché une croissance de 30% à plus de 6,26 MMDH.

Concernant les ports situés sur la Méditerranée, ils ont affiché une régression de 3% à 16.094 T, tandis que leur valeur a augmenté de 31% à 561,83 millions de dirhams (MDH).

Le tourisme digital ou quand le voyage change de visage

Le tourisme, comme la plupart des secteurs d'activité, se tourne fortement vers le digital et les voyageurs en profitent au travers d'expériences personnalisées et à forte valeur ajoutée durant leurs séjours.

Alors que le voyageur est de plus en plus connecté, le secteur touristique se digitalise ainsi dans la finalité de répondre adéquatement à ses attentes. Ce même voyageur n'hésite pas à privilégier, particulièrement en ces temps de pandémie, les plateformes numériques (sites internet, applications mobiles, réseaux sociaux...) qui correspondent le plus à ses exigences en matière de proximité, de visibilité, de rapidité mais surtout de choix.

"Les habitudes de consommation du voyageur à travers le monde ont changé au pied de la lettre grâce à la transformation digitale", a souligné dans une déclaration à la MAP, Badre Chbar, co-fondateur d'une plateforme d'activités de voyages, relevant que la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a renforcé ce processus de transformation dans le secteur.

Les voyageurs d'aujourd'hui, qui cherchent à avoir le choix dans leurs options de séjour et y exigent une

flexibilité, ont muté vers le digital, a-t-il dit, ajoutant que les opérateurs touristiques essaient d'être visibles sur les plates-formes numériques et de s'adapter davantage pour leur offrir de meilleures expériences.

Pour répondre à cette demande de flexibilité et éviter au voyageur de devoir "booker" sur plusieurs sites, les opérateurs touristiques essaient d'apporter constamment des solutions leur permettant d'accéder de façon dynamique aux sources (hôtels, excursions, vols, services de location, activités) et de lui proposer des packages touristiques en fonction de leurs souhaits et surtout à leurs budgets.

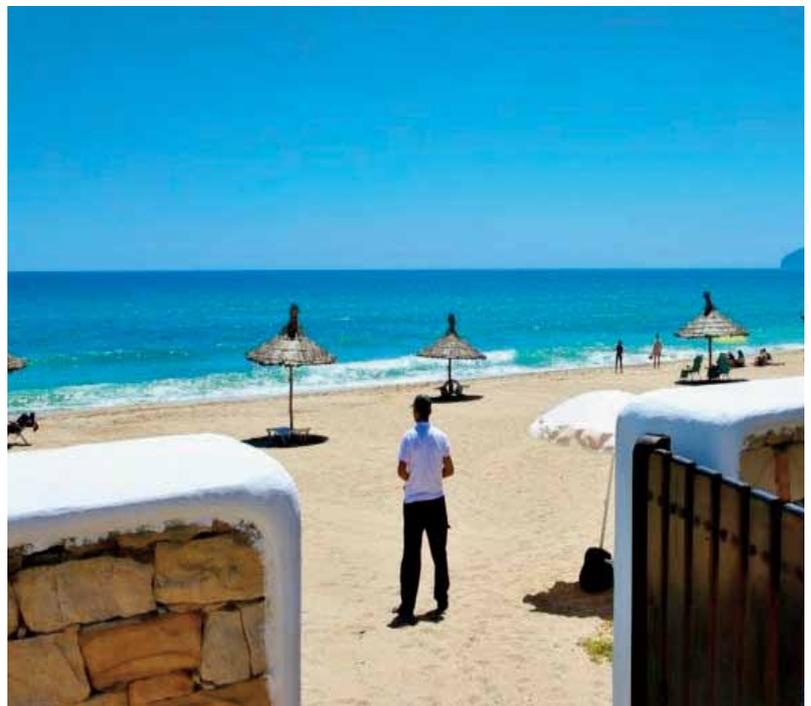
Ainsi, l'internaute peut comparer les offres disponibles au niveau national ou international sur la plate-forme digitale, façonner lui-même son package ou encore opter pour des prestations de voyage séparément.

"Plusieurs sites et applications mobiles permettent à la fois de faire des réservations, de trouver des billets d'avion, d'inclure des activités ou des restaurants, entre autres", a noté M. Chbar, soulignant que les voyageurs doivent tout de même être vigilants sur quelques sites, eu égard aux risques liés aux données personnelles.

En outre, le jeune fondateur de cette plateforme a mis en avant l'importance de la mise en œuvre par les opérateurs de certaines actions de marketing digital qui offrent des résultats certains aux entreprises et surtout visibles sur leurs chiffres.

Le marketing digital, a-t-il noté, est désormais au centre d'intérêt de plusieurs multinationales qui considèrent cette pratique comme un moyen incontournable de connaître avec précision et dans un temps record leurs cibles.

M. Chbar a, dans ce sens, relevé qu'au niveau de sa plateforme les efforts sont concentrés sur plusieurs leviers, dont le marketing à travers ses deux composantes le marketing payant et affilié. "Nous misons sur la mise en place d'un suivi pour optimiser les dépenses et le taux de conversion et travailler en itération sur le contenu pour stimuler l'engagement",



a-t-il précisé

Aussi, l'enrichissement de la base de partenaires B2B en scannant l'ensemble des acteurs de l'activité dans le pays pour faciliter leur contact et leur intégration, a-t-il dit, faisant remarquer que le dernier levier concerne le produit et la technologie, "adoption d'une approche +Mobile first+ pour simplifier l'expérience client".

Par ailleurs, M. Chbar a souligné l'impératif d'encourager l'innovation dans le secteur touristique et favoriser l'essor des start-up marocaines, ainsi que de faciliter l'accès de ces entreprises aux financements et surtout mieux les intégrer à l'écosystème touristique.

De son côté, Rachid, propriétaire d'une agence de voyages à Rabat, a relevé que plusieurs de ses clients, particulièrement les jeunes, préfèrent réserver leurs séjours touristiques via les réseaux sociaux, notamment Instagram.

"La majorité de nos activités sont

visibles sur les réseaux avec des avis à l'appui et des suggestions aussi", a-t-il dit, ajoutant que le client peut avoir une idée plus claire sur nos offres en regardant des vidéos des anciens voyageurs.

Il peut aussi consulter en quelques clics les tarifs, les packages disponibles, les places restantes et faire sa réservation sans devoir se déplacer à l'agence, a-t-il relevé.

Le digital au cœur des actions de l'ONMT

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) ne fait pas exception et s'est bien montré à l'affût de la digitalisation, particulièrement en ces temps de pandémie.

Dans cette optique, l'Office a amorcé une multitude d'actions visant à améliorer son offre par le biais du digital dont la consolidation de la stra-

tégie de présence de la "destination Maroc" sur les réseaux sociaux. Il s'agit de "marqueter" la marque touristique Maroc en utilisant les plateformes digitales à même de faire face à la concurrence régionale et internationale.

Aussi, la diffusion des pratiques de digitalisation par l'Office a été également mise au service de plusieurs événements d'information et de motivation des partenaires, notamment les Tourism Marketing Days (TMD) initiés en 2019 et reconduits sous format virtuel, et qui sont devenus des rendez-vous réguliers du secteur (TMD Pro, TMD Média, TMD Régions, TMD Sky Restart). La digitalisation a métamorphosé le secteur touristique et seuls les opérateurs capables de s'adapter à ce nouvel environnement digitalisé seront en mesure de relever le plus grand défi du secteur touristique post covid-19 : attirer le plus grand nombre possible de touristes dans leurs pays.

Par Maria Moutadid (MAP)



Le voyageur n'hésite pas à privilégier les plateformes numériques qui correspondent le plus à ses exigences

Art & culture

“Nour Marrakech festival”

Jamel Debbouze
a prévu dans la ville
ocre un grand
carnaval comme à Rio



On n'a pas attendu 2022 pour se fendre la poire et rigoler comme des baleines, mais l'année prochaine s'annonce encore plus prometteuse. L'histoire d'amour entre la scène et le public reprendra, sans aucun doute et une bonne fois pour toutes, son cours, du moins on l'espère, après que la pandémie a décrété, à tort, qu'elle n'était pas essentielle à la survie de l'humanité. En 2022 donc, à la faveur d'une grande couverture vaccinale jumelée à une fort probable accalmie de l'épidémie du nouveau coronavirus, les spectacles et les arts vivants seront plus que jamais d'actualité. A commencer par un show exceptionnel prévu à Marrakech par le comédien et producteur Jamel Debbouze.

En l'absence de communication officielle sur le sujet, il fallait écouter religieusement “La Dinguerie Room”. Dans ce podcast créé et présenté par Amelle Chahbi, l'ex-humoriste de la première et meilleure promotion du Jamel Comedy Club (JCC), le comédien Jamel Debbouze a été invité, déjà parce qu'il cadre avec le concept de l'émission,

à savoir : recevoir une personnalité de la scène comique pour une discussion sans filtre. Et ensuite parce qu'il est le Boss. Là où travaillent ses ex-protégés du JCC, il est quelque part un peu comme chez lui. Il n'a pas les clefs des studios mais c'est tout comme.

Si ledit podcast est habituellement un refuge et un sanctuaire à la dinguerie, l'espace de quelques minutes, il a servi à la promotion d'un nouvel événement unique en son genre qui se déroulera à Marrakech. “Ce sera un grand carnaval. Il va s'appeler “Nour Marrakech festival”, Nour étant le nom du dromadaire qui sera la nouvelle figure de proue et le nouvel étendard de notre festival. D'ailleurs ça fait dix ans que l'on travaille sur ce dromadaire géant”, a annoncé Jamel Debbouze à quelques minutes de la fin de l'émission. Puis de préciser : “Un dromadaire géant en animatronique”. Par animatronique, le producteur entend un ensemble de procédés électromécaniques utilisés pour animer des figurines représentant des êtres vivants. En l'occurrence, un dromadaire géant.

L'idée a germé dans l'esprit de Jamel en 2002 pendant le tournage d'Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre dont il était l'un des personnages les plus appréciés. “Quand j'ai fait Astérix, j'ai vu les crocodiles qui étaient des robots créés par Jean-Christophe Spadacini, chef maquilleur et spécialiste des effets spéciaux”, a raconté l'humoriste d'origine marocaine. Le Royal de luxe à Nantes, une compagnie de théâtre de rue française qui n'hésite jamais à faire irruption dans l'espace public en ayant recours au gigantisme, prend également une place importante dans le rayon : sources d'inspiration, si l'on en croit Debbouze.

Mais du coup, qui va fabriquer le dromadaire géant ? “Mon beau-frère, il m'a dit t'inquiète, ça va bien se passer. Fais-moi confiance”, répond Jamel Debbouze qui ne se départit jamais de son humour légendaire : “Mon beau-frère a fait un stage, pas rémunéré certes, ce qui l'a énervé, mais il a beaucoup appris. Il sort d'une école de décoration et on s'est donné pour objectif de créer ce dromadaire géant en anima-

tronique.”

Plus sérieusement, Nour Marrakech festival, prévu pour début 2022, sera une fête, mais aussi et surtout un fort vecteur économique et culturel. “Notre festival lancera un nouveau mouvement qui aura pour objectif de faire briller et exposer l'art populaire marocain dont la danse et les costumes. Et tout cela en continuant à rigoler et créer de l'emploi à travers la culture”, s'est réjoui Debbouze avant de donner plus de détails. “Je n'ai pas beaucoup de mérite car il y a plein de relais mais ça commence à avoir de la gueule. Philippe Decoufflé, chorégraphe de danse contemporaine, s'occupera de la mise en scène et Guillaume Tell des costumes. Ce sera une procession comme à Rio. Et on finira avec un concert grandiose place Jemaa El Fna. Et si tout se passe bien, on organisera un concert électronique dans le désert”, a-t-il conclu. Un programme qui semble alléchant. Il nous tarde d'y assister pour se marrer bien évidemment mais pas uniquement. C'est aussi toute la force de l'événement.

Chady Chaabi

Exposition "Mémoire et phénix"

La créativité artistique au service de la mémoire

La Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation a ouvert, mardi à Rabat, l'exposition “Mémoire et phénix” de l'artiste Said Moslim, une créativité artistique qui se veut “au service de la mémoire”.

L'exposition, qui se poursuit jusqu'au 2 novembre, est une invite à la découverte d'une mémoire dense issue du patrimoine national. Elle incarne, en effet, une déambulation esthétique et créative à travers le temps faisant appel à l'art comme princi-

pal instrument.

Ses œuvres sont un hommage aux figures qui ont marqué l'histoire du Maroc par leur bravoure dans la lutte anticoloniale, “notamment les artisans de l'époque”, a expliqué M. Moslim dans une déclaration à la MAP, ajoutant que cette exposition est une occasion pour ces “oubliés de l'histoire” de renaître de leurs cendres, tel un phénix, symbole de l'immortalité et de la résurrection.

L'artiste plasticien a également relevé que son travail prend essence du symbolisme et

de l'humanisme comme mouvement artistique avec l'emploi de différentes techniques, dont l'acrylique qui est un mélange de pigments et de résines synthétiques, en plus du collage.

L'organisation de cette exposition a été rendue possible grâce au soutien de la Fondation, a-t-il confié, ajoutant qu'actuellement, 68 œuvres sont exposées retraçant un travail acharné de deux ans.

Pour sa part, le chef de service animation culturelle et artistique à la Fondation Mohammed VI, Radouane

Mourai, a indiqué que cette exposition organisée dans le Hall du centre de conférences de la fondation, est une création riche de mémoire par sa technique, ses couleurs et sa portée historique.

S'agissant des prochaines programmations de la Fondation en matière culturelle, M. Mourai a fait savoir qu'une nouvelle exposition se tiendra au mois de novembre pour clôturer la saison et “lancer dans la foulée un appel à manifestation d'intérêt” au profit des artistes intéressés par le fait d'exposer

dans les galeries de la Fondation, à Tétouan et Rabat.

Aussi, la Fondation compte se doter d'un troisième espace d'exposition en 2022, à Tanger, a-t-il fait savoir. Les galeries de la Fondation Mohammed VI sont des lieux de rencontres et de promotion des différentes formes d'expression artistique. Elles ont pour but d'encourager la création et l'émergence de “talents”, parmi les adhérents, dans les domaines des arts plastiques et arts appliqués notamment la peinture, la sculpture et la photographie.

Squid Game enregistre le plus gros démarrage de l'histoire de Netflix

Le drame dystopique sud-coréen Squid Game, lancé il y a moins de quatre semaines sur Netflix, a été vu par 111 millions de foyers abonnés, un record pour un démarrage de série sur la plateforme, a indiqué mardi le groupe.

Mêlant allégorie sociale et violence extrême, Squid Game met en scène des personnages issus des franges les plus marginalisées de Corée du Sud participant à des jeux d'enfants traditionnels afin de remporter environ 33 millions d'euros, alors que les perdants sont tués.

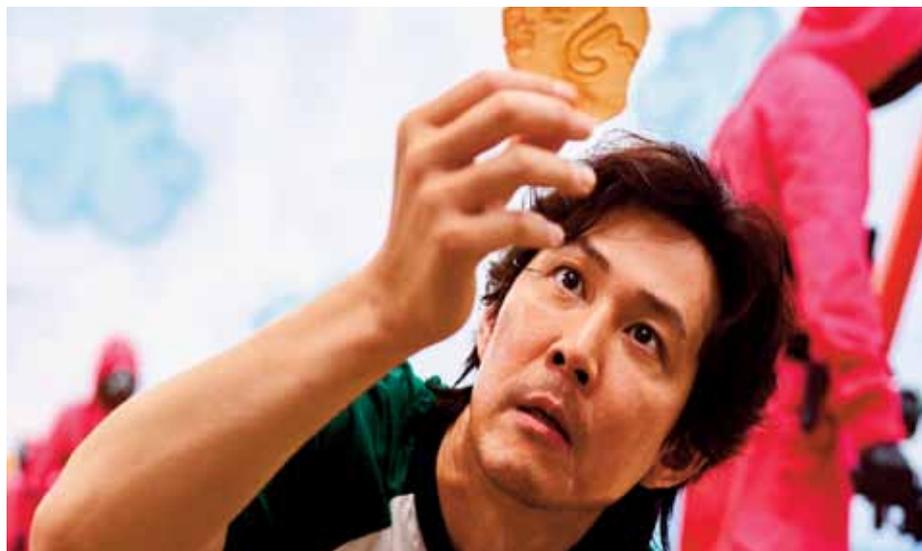
"Squid Game a atteint 111 millions de fans - connaissant le plus gros dé-

marrage pour une série" sur la plateforme, a tweeté Netflix. Le record était jusqu'ici détenu par une série d'un tout autre genre, "Bridgerton", narrant les intrigues sentimentales de la bonne société britannique au début du 19e siècle, qui avait été visionnée par 82 millions de comptes lors des quatre semaines qui avaient suivi sa mise en ligne, fin décembre 2019. Les chiffres publiés par Netflix, qui comptabilisent tous les comptes regardant un épisode pendant au moins deux minutes, ne font pas l'objet de vérification par un tiers, à la différence des mesures d'audience pour la télévision

traditionnelle.

Le phénomène Squid Game est la dernière manifestation de l'influence croissante de la Corée du Sud sur la scène culturelle mondiale, après la sensation de K-pop BTS et Parasite, Palme d'or à Cannes et premier film en langue autre que l'anglais à remporter l'Oscar du meilleur film.

Squid Game, ou Le Jeu du calmar en français, est une série télévisée dramatique de survie de 9 épisodes, créée par Hwang Dong-hyeok et diffusée dans le monde entier le 17 septembre 2021 sur Netflix.



Bouillon de culture

Francophonie

Le 18^e sommet mondial de la Francophonie, qui devait se tenir en novembre 2021 à Djerba en Tunisie, a été reporté à 2022, a annoncé mardi l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), basée à Paris.

Ce report intervient afin de permettre à la Tunisie d'organiser ce sommet dans "les conditions les plus optimales", a précisé l'OIF dans un communiqué.

"Réunis mardi, en présentiel et à distance, lors de la 117^e session extraordinaire du Conseil permanent de la Francophonie (CPF), sous la présidence de la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, les représentants des Etats et gouvernements membres de l'OIF ont débattu ouvertement et dans un souci de cohésion et de solidarité, sur l'organisation du sommet en Tunisie dans les délais initialement prévus. Ils sont arrivés à un consensus sur la nécessité de reporter d'un an le 18^e Sommet de la Francophonie, afin de permettre à la Tunisie de pouvoir organiser cette manifestation importante dans les conditions les plus optimales", indique la même source.

Cette session extraordinaire du CPF intervient deux semaines après que la secrétaire générale de l'OIF, ait mené des consultations auprès des autorités tunisiennes et d'autres pays membres de la Francophonie sur la tenue du sommet de la Francophonie à Djerba, précise l'OIF.

Les membres du CPF ont recommandé la tenue, dans les plus brefs délais, d'une session extraordinaire de la Conférence ministérielle de la Francophonie afin de pouvoir valider rapidement cette proposition, ajoute le communiqué.

Déjà reporté en 2020 en raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, le 18^e sommet mondial de la Francophonie devait se tenir les 20 et 21 novembre prochain sur l'île de Djerba sous le thème "Connectivité dans la diversité : le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone", et aurait dû coïncider avec la célébration du cinquantenaire de la création de la Francophonie institutionnelle.

Festival du film d'El Gouna

L'actrice marocaine Nadia Konda membre du jury de la compétition des courts métrages



La direction du Festival du film d'El Gouna en Egypte, dans sa cinquième édition qui doit débiter le 14 octobre et se poursuivre jusqu'au 22 du même mois, a choisi l'actrice marocaine Nadia Konda, membre du jury de la compétition de courts métrages du festival.

Le jury, présidé par la réalisatrice égyptienne Kamla Abu Zekri, comprend le producteur égyptien Tamer Ashry et la programmatrice de cinéma Alice Karroubi, qui fut un membre principal dans la programmation des courts métrages au Festival de Cannes, ainsi que la journaliste et critique italienne Nina Roth.

Sept films seront en compétition dans le cadre de cette compétition, à savoir «Noor Shams» de la réalisatrice saoudienne Faiza Ambeh, «Lib» du réalisateur palestinien Ahmed Saleh, «Arnous» du réalisateur jordanien Samer Battikhi, «Sqala» du réalisateur tunisien Bilal Bali, «Talahassi» œuvre libano-américaine de Darren Hoteit, «Khadija» du réalisateur égyptien Mourad Mostafa et «Le Caire-Berlin» du réalisateur égyptien Ahmed Abdel Salam.

Le Maroc sera également présent aux activités du festival à travers le film "Haut et Fort" de Nabil Ayouch, qui participe à la compétition officielle du festival.

Le jury du Grand prix est présidé par le producteur Rob Allen, PDG de Margate House Films et producteur du film Netflix "Je ne suis plus ici", et comprend l'actrice égyptienne Menna Shalaby, Sarah Hoch, fondatrice et directeur exécutif de Guanajuato International Film Festival au Mexique, le réalisateur et producteur libanais George Hashem et le réalisateur indien Kabir Khan.

En outre, le réalisateur marocain Hicham Lasri participera avec ses deux films "Hayesh Maych" et "Happy Lovers" dans les activités de la plateforme CineGouna, qui soutient les œuvres cinématographiques en cours et les scénarios en développement.

Selon les organisateurs, le Festival international du film d'El Gouna cherche à créer des ponts entre les cultures à travers l'art du cinéma et à favoriser les échanges entre les cinéastes de la région et leurs homologues internationaux afin de renforcer l'esprit de coopération et d'échange culturels.

La patronne du FMI, une image d'intégrité écornée par le scandale

Portrait



La Bulgare Kristalina Georgieva, qui a été confortée lundi soir dans son poste de directrice générale du FMI malgré des soupçons d'irrégularités, est une économiste respectée pour sa solide expérience dans la finance internationale.

Mme Georgieva, 68 ans, avait pris la tête du Fonds monétaire international le 1er octobre 2019 après le départ de la Française Christine Lagarde, nommée à la Banque centrale européenne.

Deux ans plus tard, le Conseil d'administration lui a réaffirmé "sa pleine confiance" à l'issue d'une enquête interne sur des accusations de manipulations de données en faveur de la Chine quand elle était la numéro 2 de la Banque mondiale. Des faits "infondés", selon elle.

Reconnaisable à sa coupe garçonne, elle était la seule candidate à la tête du FMI qui est traditionnellement aux mains d'un Européen tandis que la Banque mondiale est dirigée par un Américain, selon un partage hérité de la création des deux institutions de Bretton Woods.

Le FMI avait toutefois dû changer ses statuts pour pouvoir entériner sa nomination puisque Mme Georgieva dépassait la limite d'âge, alors fixée à 65 ans.

Elle avait auparavant effectué l'essentiel de sa carrière à la Banque mondiale jusqu'à en devenir sa directrice générale en 2017.

Native de Sofia, où elle enseigna

l'économie durant 26 ans, elle s'était forgé une expertise dans les questions liées à l'environnement en multipliant les fonctions dans les domaines du développement durable et des questions agricoles notamment.

Au FMI, elle a affiché ses grandes priorités: la lutte contre les inégalités, l'intégration des femmes dans l'économie et surtout la lutte contre le changement climatique.

Elle avait pris les rênes de cette ins-

titution dans une économie mondiale fragilisée par les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine.

Mais elle était loin d'imaginer que quelques mois plus tard, la planète, malade du Covid-19, allait plonger dans une récession historique.

Celle qui est décrite par ses partisans comme l'une des personnes "les plus intègres" n'imaginait pas non plus être sous le feu de graves accusations.

Ce fut "un épisode difficile sur le plan personnel", a réagi lundi soir Mme Georgieva, soulignant que "la confiance et l'intégrité sont les pierres angulaires des organisations multinationales" qu'elle a "fidèlement servies pendant plus de quatre décennies".

Kristalina Georgieva est "une dirigeante audacieuse qui a su faire face aux retombées économiques de la pandémie et qui a su positionner le Fonds comme un pionnier mondial (dans la lutte contre le changement climatique", avait opiné fin septembre l'économiste américain et Nobel d'économie Joseph Stiglitz, en guise de soutien.

D'autres économistes avaient salué le fait qu'elle a su convaincre les pays membres de la nécessité d'augmenter les réserves du FMI afin d'aider les pays les plus vulnérables face à la crise provoquée par la pandémie.

Outre ses fonctions dans les institutions de Washington, Kristalina Georgieva a occupé le poste de commissaire européenne chargée de l'aide humanitaire entre 2010 et 2014, quand

elle avait dû remplacer au pied levé la candidate initiale de la Bulgarie.

Puis, entre 2015 et 2016, elle avait été vice-présidente de la Commission Juncker en charge du budget et des ressources humaines.

Elle y a acquis une réputation de haute fonctionnaire énergique et tenace, "sachant faire preuve d'un caractère trempé si elle défend un dossier qui lui tient à coeur", témoignait un diplomate lors de son premier passage au sein des institutions européennes.

En 2016, cette diplomate toujours souriante et avenante, qui fait valoir des capacités à convaincre et à former des consensus, avait déjà été une finaliste inattendue de l'élection au poste de Secrétaire général de l'ONU, finalement attribué au Portugais Antonio Guterres.

Enfant, elle était décrite comme une petite fille "qui ne sortait pas la tête de ses livres".

Son père, Ivan, était technicien en construction de routes dans la Bulgarie communiste où Kristalina Georgieva est née le 13 août 1953, l'année de la mort de Staline.

Elle parle couramment le russe et a tissé de bonnes relations à Moscou lors de ses années passées comme directrice pour la Russie de la Banque mondiale, entre 2004 et 2007.

Politiquement, cette mère d'un enfant n'a jamais eu de fonctions électives dans son pays mais ne rate pas une occasion de citer sa patrie en exemple.

“
Kristalina Georgieva n'a jamais eu de fonctions électives dans son pays mais ne rate pas une occasion de citer sa patrie en exemple

STEAMMARPER S.A.R.L
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le procès verbal de l'AGE en date du 06/09/2021, de la société «STEAMMARPER» S.A.R.L au capital social de 100.000,00 Dirhams, immatriculée au Registre de Commerce de CASABLANCA sous N°448757, sise à Casablanca, 116 ALLEE DES MI-MOUSAS AIN SEBAA, a décidé ce qui suit :
- Transfert du siège social de la société :
Du : 116 ALLEE DES MI-MOUSAS AIN SEBAA, CASABLANCA
Au : 5 BD CHEFCHAOUNI LOTISSEMENT LATIFA TRANCHE «C» QUARTIER INDUSTRIEL SIDI BEROUSSA, CASABLANCA.
- Mise à jour des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 08/10/2021 sous le numéro 795914.

N° 8600/PA

EURO SERVICES PROTECTION GARDIENNAGE

Constitution
Aux termes d'un acte SSP établi en date du 30/09/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : EURO SERVICES PROTECTION GARDIENNAGE
Forme : SARL
Objet : Sécurité Privée.
Siège social : 96 Bd Anfa étage 9 apt 91 résidence le printemps d'Anfa Casablanca
Capital social : 100.000,00 DH, divisé 1.000 parts sociales de 100,00 DH, entièrement libérées, numérotées de 1 à 1.000 et attribuées à :
- EURO SERVICES PROTECTION GROUPE S.A.R.L AU : 600 Parts
- M. BOURRICH Oussama : 400 Parts
Durée : 99 ans.
Gérants : Christophe Pascal Camille VILLINO, carte de séjour N° E019622Z et Oussama BOURRICH, CIN N° EE784048.
Le dépôt a été effectué auprès du C.R.I de Casablanca en date du 06/10/2021, RC N°518481.

N° 8601/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES
Entretien des conduites assainissement de refoulement et gravitaire de diamètre supérieure à 600 mm et des ovoïdes de DR8.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 45DR8/C/2021

à Lot unique
Séance publique
La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Entretien des conduites assainissement de refoulement et gravitaire de diamètre supérieure à 600 mm et des ovoïdes de DR8. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des

prestations s'élève à 1.200.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12.000,00DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 10 Novem-

bre 2021 à partir du 10h00au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, AV de la Mecque-Laâyoune.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse :

Quartier administratif, AV de la Mecque -Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrguia@onee.ma ;

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 8602/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DRAA - TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 76-DRD/CE/AMD/2/2021 (Séance publique)

La Direction Régionale de l'ONEE-Branche Eau, sise à MEKNES, lance le présent appel d'offres qui concerne : Gestion des stations des centres de RICH et GOURRAMA et entretien du réseau de distribution du centre de GOURRAMA. Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 279.720,00 DH TTC
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale Draa TAFILALET : 20, Rue Antisrabé - Meknès
Tél. : (05)35520508
Fax : (05)35524195

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau-, N° 20, Rue Antisrabé -Ville Nouvelle - Meknès- avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau-, N° 20, Rue Antisrabé -Ville Nouvelle - Meknès-

avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis. L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 10/11/2021 à 10 heures à la

Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse citée ci-dessous : Direction Régionale de l'ONEE - Branche Eau, 20 Rue, Antisrabé -Ville Nouvelle-MEKNES.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offre ou les documents y afférents prière de contacter le service achat de la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE -Branche Eau- Adresse : 20, Rue Antisrabé -Meknès - Tél. : (05) 35-52-05-08 - Fax : (05)35-52-41-95.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 8603/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°26/2021

Le 05/11/2021 à 10H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de La logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Etude géotechnique de reconstruction des ouvrages d'art suivants :

- OA au Pk 3+000 de la RP2116
- OA au Pk 4+500 de la RP2116
- OA au Pk 316+600 de la RN08
- OA au Pk 317+400 de la RN08
- OA au Pk 323+500 de la RN08
- OA au Pk 327+700 de la RN08
- OA au Pk 29+000 de la RR208
- OA au Pk 25+000 de la RR208
- OA au Pk 29+950 de la RR210

-Province d'El Kelaa des Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille quatre cent Dirhams (1 400,00 DH).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : quatre-vingt-quatorze mille cinq cent soixante Dirhams. (94 560.00dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

2-1) Pour les concurrents installés au Maroc

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes

ACTIVITE	QUALIFICATION	CATEGORIE
EG	EG 5	3

2-2 : Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation

N°8606/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم الجديدة
دائرة الحوزية
قيادة أولاد رحمون
جاية أولاد رحمون

إعلان بإيداع

ينهي رئيس المجلس الجماعي لأولاد رحمون إلى علم العموم أن مشروع تصميم تهيئة مركز الدخلة (التصميم والضابطة) عدد 02/UEJ/SB/2021 قد تم إيداعه بمقر الجماعة الترابية لأولاد رحمون وذلك خلال فترة مدتها شهرا (وثلاثة أيام) تبتدئ من 2021/10/25 إلى غاية 2021/11/26، وأن ملفا وسجلا سيوضعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد إدراج ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر وأثناء فترة العمل الرسمية.

N°8604/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم الجديدة
دائرة الحوزية
قيادة أولاد رحمون
جاية أولاد رحمون

إعلان بإيداع

ينهي رئيس المجلس الجماعي لأولاد رحمون إلى علم العموم أن مشروع تصميم تهيئة مركز جماعة الحوزية (التصميم والضابطة) عدد 03/UEJ/SB/2021 قد تم إيداعه بمقر الجماعة الترابية لأولاد رحمون وذلك خلال فترة مدتها شهرا (وثلاثة أيام) تبتدئ من 2021/10/25 إلى غاية 2021/11/26، وأن ملفا وسجلا سيوضعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد إدراج ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر وأثناء فترة العمل الرسمية.

N°8605/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 12/S/CA/2021

Le 09/11/2021 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimachk n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à La Consultation Architecturale ayant pour objet : Les Études Architecturales Et Suivi Des Travaux De Construction De 40 (Quarante) Espaces D'enseignement Préscolaire : La Classe, Le Sanitaire, La Cour Et Le Mur De Séparation Dans Les Communes Territoriales Suivantes : (02)Safi -(02) Bougada - (01) Lamrasla -(01) Lamsabih-(01) Sidi Tijji- (02) Touabete - (04) Ghiate- (01)Khat Azakane-(02) Lamaachate- (16) OuledSalmane-(02) Saadla- (03) Ayir- (01) Dar Si Issa - (01) El Boudouza -(01) MoulBergui, Province de Safi

Le budget prévisionnel maximum HT des Travaux	
En chiffre	En lettre
7 640 000,00 DH	sept Millions six Cent quarante Mille Dirhams

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service Construction, Equipements et Patrimoine à la Direction Provinciale de SAFI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumadaoulou 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Construction, Equipements et Patrimoine à la direction provinciale de SAFI
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Construction, Equipements et Patrimoine à la direction provinciale de SAFI
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de publics « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation architecturale.

- Une réunion sera prévue 25/10/2021 à 11h à la Direction Provinciale de Safi

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 au règlement de consultation architecturale

N°8607/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 20/S/2021

Le 08/11/2021 à 11H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant:

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage
Études géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux Des Travaux De Construction De 40 (Quarante) Espaces D'enseignement Préscolaire : La Classe, Le Sanitaire, La Cour Et Le Mur De Séparation Dans Les Communes Territoriales Suivantes : (02) Safi -(02) Bougada - (01) Lamrasla -(01) Lamsabih-(01) Sidi Tijji- (02) Touabete - (04) Ghiate- (01)Khat Azakane-(02) Lamaachate- (16) Ouled Salmane-(02) Saadla- (03) Ayir- (01) Dar Si Issa - (01) El Boudouza -(01) Moul Bergui, Province de Safi	138 000,00 - TTC (Cent Trente Huit Mille Dirhams)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafi.net).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 9 et 10 du règlement de la consultation, notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification faisant ressortir:

Nouveau système
Activité EG : Études géotechniques
Qualification EG.1 : Études géotechniques des bâtiments courants
Catégorie : 4
Et
Activité CQ : Contrôle de qualité.
Qualification CQ.1 : Contrôle des travaux de bâtiments courants
Catégorie : 4

Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de la consultation

N°8609/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPELS D'OFFRES
AU "RABAIS OU A MAJORATION"
N° :19/S/ 2021

Le 08/11/2021 à 10 h, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabaïs ou a majoration" en deux (02) lots séparés concernant :

Lot	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage	Caution provisoire
Lot 1	Travaux de construction de dix (10) espaces d'enseignement préscolaire au sein d'unités scolaires aux communes territoriales suivantes :(01) Chahda- (01) Bougedra - (01) Labkhati -(01) Lahdar - (01) Lamsabih- (02) Sidi Tijji - (01) Saadla-(02) Hrrara , Province de Safi	2 015 889,60 DH TTC (Deux Millions Quinze Mille Huit Cent Quatre Vingt Neuf Dirhams Soixante Centimes)	22 000,00. DH (Vingt Deux Mille Dirhams)
Lot 2	Travaux de construction de dix (10) espaces d'enseignement préscolaire au sein d'unités scolaires aux communes territoriales suivantes :(02) Goraani - (02) Lamrasla - (01) Touabet -(03) Ghiate - (01) Khatzakane - (01) Lamaachate, Province de Safi	1 957 569,60 DH (Un Million Neuf Cent Cinquante Sept Mille Cinq Cent Soixante Neuf Dirhams Soixante Centimes)	19 800,00 DH (Dix Neuf Mille Huit Cent Dirhams)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafi.net).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc: Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION MINIMALE
A	A2	4

* Pour les entreprises non installées au Maroc: Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N°8608/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 21/S/2021

Le 09/11/2021 à 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en Deux concernant:

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage
Études techniques et suivi tous corps d'Etat des travaux de Construction De 40 (Quarante) Espaces D'enseignement Préscolaire : La Classe, Le Sanitaire, La Cour Et Le Mur De Séparation Dans Les Communes Territoriales Suivantes : (02) Safi -(02) Bougada - (01) Lamrasla -(01) Lamsabih- (01) Sidi Tijji- (02) Touabete - (04) Ghiate- (01)Khat Azakane-(02) Lamaachate- (16) Ouled Salmane-(02) Saadla- (03) Ayir- (01) Dar Si Issa - (01) El Boudouza -(01) Moul Bergui, Province de Safi	150 000,00 - TTC (Cent Cinquante Mille Dirhams)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafi.net).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 9 et 10 du règlement de la consultation, Notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies légalisées des certificats d'agrément, domaines d'activité : D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages), D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages) et D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages).

Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu dans l'art 9 du règlement de la consultation.

N°8610/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 21/INV/DPSS/2021
SEANCE - PUBLIQUE

Le vendredi 05/11/2021 à partir de dix heures 00 minutes du matin (10h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE " AHMED BOUSSETTA" A LA COMMUNE SFAFAA A PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO N°	Objet	Estimation du coût des travaux	Caution Provisoire
21/INV/DPSS/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE " AHMED BOUSSETTA" A LA COMMUNE SFAFAA A PROVINCE DE SIDI SLIMANE	11 993 545,20 Dhs TTC (onze millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cinq cent quarante-cinq dirhams, 20 centimes TTC)	200 000,00 dhs (deux cent mille Dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8611/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT RESERVE AUX PME NATIONALES
SEANCE - PUBLIQUE

Le vendredi 05 novembre 2021 à partir de dix heures 40 min (10h40min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouverts offres de prix concernant : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles IMAM IBN HANBAL et IMAM AL GHAZALI à la commune urbaine de Sidi Yahia à la Province de Sidi Slimane, comme suit :

A.O.O N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire	Heure d'ouverture des plis des A.O
23/INV/DPSS/2021	Travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles IMAM IBN HANBAL et IMAM AL GHAZALI à la commune urbaine de Sidi Yahia à la Province de Sidi Slimane	2 169 156,00 Dirhams TTC (Deux millions cent soixante-neuf mille cent cinquante-six dirhams 00 centimes TTC)	25 000,00dhs (vingt cinq mille dirhams)	A partir de dix heures 40min (10h:40min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur. La classe et la qualification exigées sont les suivantes :

A.O.O n°	Nouveau système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	
23/INV/DPSS/2021	A : Construction	A5	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents étrangers sont dispensés de ce certificat. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8613/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° 22/INV/DPSS/2021
SEANCE - PUBLIQUE

Le vendredi 05/11/2021 à partir de dix heures 20 minutes du matin (10h20min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE KCEIBIA A LA COMMUNE DE KCEIBIA -PROVINCE DE SIDI SLIMANE

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
22/INV/DPSS/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE KCEIBIA A LA COMMUNE DE KCEIBIA -PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 164 822,00 Dhs TTC (un million cent soixante-quatre mille huit cent vingt-deux dirhams zéro centimes tte)	20 000,00 dhs (vingt mille Dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

A.O.O n°	Nouveau système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	
22/INV/DPSS/2021	A : Construction	A5	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8612/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT RESERVE AUX PME NATIONALES
SEANCE - PUBLIQUE

Le lundi 08 novembre 2021 à partir de dix heures 00 min (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE SYABRA A LA COMMUNE OULED H'CINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

A.O.O N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire	Heure d'ouverture des plis des A.O
25/INV/DPSS/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE SYABRA A LA COMMUNE OULED H'CINE - PROVINCE DE SIDI SLIMANE-	523 491,60 Dirhams TTC (cinq cent vingt trois mille quatre cent quatre vingt et onze dirhams 60 centimes TTC)	7 000,00dhs (sept mille dirhams)	A partir de dix heures 00min (10h:00min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur. La classe et la qualification exigées sont les suivantes :

A.O.O n°	Nouveau système		Ancien système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	Secteur	Qualifications demandées	
25/INV/DPSS/2021	A : Construction	A5	5 : Construction	5.18	5

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents étrangers sont dispensés de ce certificat. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8614/PA

STELLA NEGOCE SARL
Au Capital de 10.000,00 Dirhams
RC N° : 265151

I. Aux termes du Procès Verbal de l'A.G.E en date du 10 Septembre 2021, les Associés de la Société décident :
- Cession des parts sociales ;
- Démission de Mr. KHODRI SAID (BH224951) et Mr. KHODRI ABDELAZIZ (BH42893) de la gérance et Nomination Mr KHODRI HICHAM (BH181296) le Nouveau GERANT et Mr. KHODRI SOUFIANE (CIN BH354873) le nouveau Cogérant de la Société ;
- Décision d'augmentation de capital social par incorporation de 190.000,00 DHS Soit (cent quatre-vingt-dix mille dirhams) du compte courants d'associé créateur Pour le porter de 10.000,00 DHS à 200.000,00 DHS
- Modification corrélative des articles 6, 7 & 14 des statuts ;
- La mise à jour des statuts - Pouvoirs à donner ;
II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/10/2021 sous le N°794791.

N° 8618/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE TAMANAR
CAIDAT SMIMOU
C.R SMIMOU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/2021

Le 16 novembre 2021 à 11h00, Il sera procédé au bureau du président de la Commune Rurale Smimou (Province d'Essaouira) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : L'affermage de l'abattoir communal du Souk Hebdomadaire de la Commune Rurale Smimou, pour une période de 12 mois (du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022).

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré du bureau de régie de recette, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 DH (trente mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 40.000,00 dhs par mois : quarante Mille Dhs par mois (soit 480.000,00 dhs : quatre cent quatre-vingt mille dhs pour la période de douze mois citée ci-dessus).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal.
- Soit déposer contre récé-

pisés leurs plis dans le bureau précité.
- Soit par portail électronique : www.marchespublics.gov.ma
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8619/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE TAMANAR
CAIDAT SMIMOU
C.R SMIMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/2021
Le 15 novembre 2021 à 13h00, Il sera procédé au bureau du président de la Commune Rurale Smimou (Province d'Essaouira) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif pour : L'affermage du Souk Hebdomadaire de la Commune Rurale Smimou dimanche ainsi jeudi et souika des aïds et maïms sidi bouzkr pour une période de 12 mois (du 01 Janvier 2022 au 31 décembre 2022).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique, il peut également être téléchargé à par-

tir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 DH (Trente mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 27.000,00 dhs par mois : vingt spat Mille Dhs par mois (soit 324.000,00 dhs : trois cent vingt-quatre mille dhs pour la période de douze mois citée ci-dessus).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I

1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal.
- Soit déposer contre récépisés leurs plis dans le bureau précité.
- Soit par portail électronique : www.marchespublics.gov.ma
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8620/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIVISION DU PORT D'EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
35/DRPJ/ANP/2021

AVIS DE REPORT

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° 35/DRPJ/ANP/2021 relatif à :

ETUDE DE DEFINITION DES BESOINS DE LA CAPITAINERIE DU PORT D'ELJADIDA EN EQUIPEMENTS NECESSAIRES A LA GESTION DU TRAFIC MARITIME DE PLAISANCE ET DE PECHE

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* La date d'ouverture des plis est reportée à la date du : 26/10/2021 à 11H00 au lieu du 19/10/2021 à 11H00

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés - au km 22 route de Oualidia - El Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°8617/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT RESERVE AUX PME NATIONALES
SEANCE - PUBLIQUE

Le vendredi 05 novembre 2021 à partir de onze heures 00 min (11h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Travaux de construction des murs de clôture aux écoles MZOURA EL OUED à la commune Sfaïa, LAAOUABED à la commune Boumaïz, BOUFETTANE à la commune Kceibia et DOUKKALA à la commune Amer chamalia à la Province de Sidi Slimane, comme suit:

A.O.O N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire	Heure d'ouverture des plis des A.O
24/INV/DPSS/2021	Travaux de construction des murs de clôture aux écoles MZOURA EL OUED à la commune Sfaïa, LAAOUABED à la commune Boumaïz, BOUFETTANE à la commune Kceibia et DOUKKALA à la commune Amer chamalia à la Province de Sidi Slimane	1 749 000,00 Dirhams TTC (un million sept cent quarante-neuf mille dirhams 00 centimes TTC)	20 000,00 dhs (vingt mille dirhams)	A partir de dix heures 20min (11h:00min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépisés leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur. La classe et la qualification exigées sont les suivantes :

A.O.O n°	Nouveau système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	
24/INV/DPSS/2021	A : Construction	A5	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents étrangers sont dispensés de ce certificat. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8615/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du sud
Direction Provinciale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification d'Essmara

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS
N° 23/2021 du 09/11/2021
- SEANCE PUBLIQUE -

Le Mardi 09 Novembre 2021 à dix heures (10 h00 mn) il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial des Eaux et Forêts d'Essmara à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien d'un tronçon de 10 km sur une piste forestière existante reliant l'enclos d'acclimations de la faune saharienne de Laghchouate et la route secondaire n°05, commune territoriale d'Amgala, province d'Essmara reparti en deux lots :

N° du lot	Objet du lot	Cautionnement provisoire	Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage
01	Exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien d'un tronçon de 5 km sur une piste forestière existante reliant l'enclos d'acclimations de la faune saharienne de Laghchouate et la route secondaire n°05, commune territoriale d'Amgala, province d'Essmara (lot 01)	20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams)	400 788,00 dhs (Quatre cent mille sept cent quatre vingt huit dirhams zéro centime TTC)
02	Exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien d'un tronçon de 5 km sur une piste forestière existante reliant l'enclos d'acclimations de la faune saharienne de Laghchouate et la route secondaire n°05, commune territoriale d'Amgala, province d'Essmara (lot 02)	20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams)	400 788,00 dhs (Quatre cent mille sept cent quatre vingt huit dirhams zéro centime TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara ou télécharger à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du Décret n° 2.12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépisés, leurs plis dans le bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante: Direction Provinciale des Eaux et Forêts BP 72 Essmara,
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le 28/10/2021, le lieu de rendez-vous est fixé à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara à 11 h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N°8616/PA

NAJIFORMAT CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte SSP en date du 29/09/2021, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les Suivantes:
 Dénomination : NAJIFORMAT- S.A.R.L AU
 Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique
 Objet:
 • Travaux divers ou construction.
 • Construction de réseaux électriques
 • Formation et accompagnement des personnes et des entreprises.
 Siège Social : GROUP AT-TAKADOUME GH 2-17 2eme ETG SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA. DUREE : 99 ans.
 Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 DHS chacune :
 • 1000 Parts attribuées à Mr. NAJIB SAMAD.
 GERANCE :
 * M. NAJIB SAMAD, gérant de la Société.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 08/10/2021 Sous le N° 795790. RC N° 518733.
N° 8621/PA

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive de la société: COMPAGNIE ERRAZIKI FORAGE DES PUITTS SAL / AU L'an 2021, le 13 Octobre 2021
 Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive en date 13 Septembre 2021, il est établie les statuts d'une SARL/AU les caractéristiques suivantes :
 Dénomination: COMPAGNIE ERRAZIKI FORAGE DES PUITTS SARL / AU.
 Objet social: SONDEUR OU FOREUR DE PUITTS AVEC MOTEUR MECANIQUE- D R O G U I S T E (M A R C H A N D) E N G R O S - M A R C H A N D D E Q U I N C A I L I E R I E
 Siège social: APPART REZ DE CHAUSSE SITUÉ LOT TOURAYA 2 EL JADIDA (M)
 Durée : 99ans
 Capital social : 100.000, 00 DHS
 Gérance: ERRAZIKI ZINEB
 Le dépôt légal a été effectuée au greffe du Tribunal de Première Instance d'el Jadida sous N°27008 date 11 Octobre 2021.
N° 8622/PA

LE BON BISCUIT
 S.A.R.L AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
 SIEGE SOCIAL : 22 RUE SOUMAYA, RESIDENCE SHAHRAZADE 3, 5EME ETAGE-CASABLANCA
 CESSION DES PARTS NOMINATION DES COGERANT
 1/ Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 03/09/2021 au siège sociale de la société dite « LE BON BISCUIT S.A.R.L » a décidé de :
 • APPROBATION DES CESSIONS DES PARTS SOCIALES :
 M. MEHDI CHTIOUI est cède et transporte 250 parts à :
 - M.ALI STAOUNI BENABDALLAH : 83 PARTS

- M.OMAR STAOUNI BENABDALLAH : 84 PARTS
 - EL-AMINE STAOUNI BENABDALLAH : 83 PARTS
 • NOUVELLE REPARTITION DES PARTS
 Il est fait apport en numéraire à la présente société la somme suivante :
 - M.ALI STAOUNI BENABDALLAH : 33 300.00 DHS
 - M.OMAR STAOUNI BENABDALLAH : 33 400.00 DHS
 - M.EL-AMINE STAOUNI BENABDALLAH : 33 300.00 DHS
 • DIMISSION D'UN COGERANT ET NOMINATION DES COGERANTS
 L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur MEHDI CHTIOUI titulaire de la CIN N° AB327975, 42 AV DE LA RESISTANCE APPT 13 RABAT Cogérant de ses fonctions au sein de la société et leur donne quitus total et sans réserve quant aux actes qu'ils ont pu accomplir pour le compte de la société.
 L'assemblée générale a nommée en qualité des cogérants :
 M.ALI STAOUNI BENABDALLAH titulaire de la cin N°CD 201249, 14 LOT GY-NEMER ETG 3 APPT 33 CASABLANCA et M.EL-AMINE STAOUNI BENABDALLAH titulaire de la cin N° CD 224589, modière angle bd abdelatif benkadour ETG 5 APPT 10 Quartier RACINE CASABLANCA.
 M.ALI STAOUNI BENABDALLAH et M.EL AMINE STAOUNI BENABDALLAH sont désigné comme cogérants de la société avec signature séparée pour une durée illimitée.
 • MODIFICATION DES ARTICLES 6, 7 et 19 DES STATUTS
N° 8623/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE CHAHDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°: 04/2021
 Le 11/11/2021 à 11 heures, il sera procédé, au Salle de réunion de la commune CHAHDA province de SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts en séance publique sur offres de prix pour :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU CENTRE DE LA COMMUNE CHAHDA -Première tranche-
 Le dossier d'appel d'offres ouvertes, peut être retiré auprès de bureau de service technique de la commune CHAHDA province de SAFI, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
 La caution provisoire : 30 000 DHS (Trent mille dirhams)
 L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1. 222.008,00 DHS TTC (Un million deux cent vingt deux mille huit dirhams ttc)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit

être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 -les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dos-

siers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n° 2-12-349 susvisé.
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé

de réception au bureau précité
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de la commune chahda.
 - Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
N° 8624/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
38/DRPS/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **09/11/2021 11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT AU PORTS DE LA REGION DES PORTS DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:	20 000,00	VINGT MILLE DIRHAMS
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	1 354 440,00	TTC MAXIMUM
UN MILLION TROIS CENT CINQUANTE QUATRE MILLE QUATRE CENT QUARANTE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES	692 460,00	TTC MINIMUM
SIX CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE		

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
 *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
 *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
 *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
 *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **29/10/2021 à 11H00** A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi
 Tél 05 24 46 42 29 – 05 24 46 29 03 – 06 20 69 42 29 – Fax : 05 24 46 28 64.



N°8625/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
39/DRPS/ANP/ESS/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **09/11/2021 à 11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:	34 000,00	TRENTE QUATRE MILLE DIRHAMS
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	2 264 220,00	TTC
DEUX MILLION DEUX CENT SOIXANTE QUATRE MILLE DEUX CENT VINGT TOUTE TAXES COMPRISES		

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
 *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
 *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
 *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
 *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **29/10/2021 à 11H00** DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :
 Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Equipement, Transports et de la logistique:
 SECTEUR: C QUALIFICATION: C.3 CLASSE: 4

Pour les sociétés non installées au Maroc :
 Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi
 Tél 05 24 46 42 29 – 05 24 46 29 03 – 06 20 69 42 29 – Fax : 05 24 46 28 64.



N°8626/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE DRAA -AFILALET
 PROVINCE D'ERRACHIDIA
 CERCLE DE GOULMIMA
 CAIDAT DE GHERIS
 C/ GHERIS EL OULOUI
 SERVICE DE PERSONNEL

AVIS DE CONCOURS D'APTITUDE PROFESSIONNEL

Le président de la commune gheris el oulouï, organisera un concours d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 au profit des fonctionnaires communal le : 19et25-12- 2021 à 9 :00 h du matin au siège communal suivant le tableau au dessus.

Ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade au 31-12-2021. les candidats subiront des examens écrits et oraux suivant la réglementation en vigueur.

Le grade	Les conditions requises	Nombre de poste	Dernier délai de dépôt du dossier	Date et lieu du concours
Rédacteur 2 ^{ème} Grade Echelle 10	Ouvert au Rédacteur 3 ^{ème} Grade Echelle 9	Un (01)	14-12-2021	19-12-2021 au siège communal
Adjoint Administratif 2 ^{ème} Grade Echelle 07	Ouvert au Adjoint Administratif 3 ^{ème} Grade Echelle 06	Un (01)	14-12-2021	25-12-2021 au siège communal
Adjoint Technique 2 ^{ème} Grade Echelle 07	Ouvert au Adjoint Technique 3 ^{ème} Grade Echelle 06	Un (01)	14-12-2021	25-12-2021 au siège communal

Les fonctionnaires remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers au service de gestion des ressources humaines dans le délai prescrit.

N°8627/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 11/2021

Le **Lundi 08 Novembre 2021 à 10h00mn**, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

« Travaux de traitement de l'environnement du réseau routier de la DPETLE de TATA - PLAN DE CAMPAGNE 2021-»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **6 000,00 Dhs (Six Mille Dirhams, 00cts)**.

* L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de **405 000,00 dhs (Quatre cent cinq Mille dirhams, 00 cts)**.

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Cet appel d'offres est réservé aux **petites et moyennes entreprises nationales**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marches publics.

Les concurrents peuvent :

* soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;

* soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;

* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

* Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

* **Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualification exigées
B	5	B3

* **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation .

N°8628/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Wilaya de la Région Casablanca-Settat
 Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick
 Secrétariat Général
 Division de l'Action Sociale
 N°.....



المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 ولاية جهة الدار البيضاء سطات
 عمالة مقاطعات بن مسيك
 الكتابة العامة
 قسم العمل الاجتماعي
 عدد.....

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection du prestataire de services pour la mise en œuvre de l'axe de soutien scolaire au niveau de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick

Contexte :

La 3ème phase de L'INDH est fondée sur une nouvelle approche visant l'amélioration des indicateurs du capital humain à travers quatre programmes dont le programme 4 intitulé « impulsion du capital humain des générations montantes ». Ce programme vise à assurer un développement humain harmonieux et accompagner les générations montantes pour lutter contre l'abandon scolaire et partant favoriser leur inclusion socio-économique.

Compte tenu des faibles résultats obtenus par les élèves en difficulté se traduisant par un taux élevé de redoublement et d'abandon scolaire, l'INDH envisage de mener des actions de soutien scolaire, qui seront déployées par le tissu associatif chevronné en vue d'améliorer sensiblement le niveau de scolarisation des élèves bénéficiaires relevant des établissements scolaires du cycle primaire situés au territoire de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick .

Ce programme de soutien scolaire et lutte contre le décrochage s'adresse aux élèves en situation de précarité au niveau de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick et qui étudient dans les établissements d'enseignement public à l'école primaire, à partir de la troisième année au sixième année et portera sur le renforcement de leurs capacités en français et en mathématique.

Engagement de l'association prestataire de service :

- Déployer les activités de soutien scolaire gratuitement au profit des élèves identifiés au niveau des bassins du cycle primaire ;
- Dispenser au profit des élèves des cours de soutien scolaire des matières (français et mathématiques) ;
- Equiper les espaces de soutien et d'orientation scolaire par le matériel audiovisuel et pédagogique nécessaire ;
- Sélectionner les opérateurs (associations / superviseurs locaux et superviseurs d'éducation / personnes physiques) au niveau Préfectoral pour leur dispenser des sessions de formation pédagogique en matière de soutien et d'orientation scolaire sous la supervision de la Direction Préfectorale de l'éducation nationale ;
- Accompagner gratuitement les élèves concernés en orientation scolaire au niveau des bassins du cycle collégial;
- Organiser des actions de sensibilisation relatives au soutien et orientation scolaire au profit des parents et des tuteurs des élèves;
- Le déploiement d'une plateforme digitale pour assurer le soutien scolaire à distance ;
- Elaborer des rapports périodiques sur l'état d'avancement des réalisations de soutien et orientation scolaire adressés au CPDH.

Critères de sélection :

Cet appel à manifestation d'intérêt est destiné aux associations répondant aux critères de sélection suivants :

- ✓ **Etre une association de droit marocain ;**
- ✓ **Œuvrer dans le domaine de l'éducation depuis au moins 3 ans ;**
- ✓ **Disposer d'un statut juridique conforme à la réglementation en vigueur ;**
- ✓ **Disposer d'une comptabilité conforme à la réglementation en vigueur ;**
- ✓ **Etre conforme aux règles fiscales en vigueur ;**
- ✓ **Disposer de ressources humaines qualifiées pour la mise en œuvre du projet**
- ✓ **Avoir la capacité de gérer un projet visant au moins 500 élèves bénéficiaires/année ;**
- ✓ **Présenter une étude de faisabilité du projet comportant la description, les actions détaillées, le budget, l'impact attendu et les indicateurs de suivi.**

Les détails de ces critères ainsi que d'autres engagements de l'association prestataire sont indiqués dans la note de cadrage à retirer auprès des services de la DAS au niveau de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick.

Pour plus d'informations, les associations peuvent prendre contact avec les services de la DAS .

A signaler que le dépôt des dossiers de candidature devra être effectué **au plus tard le 27 Octobre à 16h30**, au Bureau d'ordre de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick

N°8629/PA

SOCIETE BARBECUE BELVÈDÈRE SARL
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 15/09/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE BARBECUE BELVÈDÈRE » SARL, Objet : (RESTAURANTS ET GESTION DE LA RESTAURATION), SIEGE SOCIAL: 5 BD ABDELLAH BEN YASSINE IMM BELLEDOUNE ETG5 CASABLANCA : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, Mr. YASSIR IDRISSE OUKILI à 500 parts, Mr. MOHAMED OUHIMID à 500 parts la société sera valablement en-

gagée par la signature de MOHAMED OUHIMID et Mr. YASSIR IDRISSE OUKILI Conjointement.
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 08 octobre 2021 sous le numéro de Registre de Commerce 518711 et n° de dépôt 795779.

N° 8633/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT-
N° 68/DR2/2021
à Lot unique.

Séance publique
La Direction Régionale de Tensifit de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance

le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien du réseau d'assainissement du centre Sid L'Mokhtar.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 421 140,00 DH TTC
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4 300 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des mar-

chés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz-Marrakech - Tél : 05 24 35 12 10 Fax : 05 24 43 91 09
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue

Badr, Guéliz-Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz-Marrakech avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 17 Novembre 2021 à 10h la Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz-

Marrakech.
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale de Tensifit de l'ONEE-Branche Eau –sise au Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz-Marrakech - Fax : 05 24 43 91 09 - Email : rjdoua@onee.ma.
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

N° 8634/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL
COMMUNE DE DCHEIRA EL JIHADIA



DEUXIÈME PROGRAMME DE COOPÉRATION COMPACT II FINANCÉ PAR LES ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE À TRAVERS MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION- FONDS DES ZONES INDUSTRIELLES DURABLES « FONZID »
AGENCE MCA-MOROCCO

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2021

La Commune de Dcheira El Jihadia a conclu un accord de subvention avec l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) dans le cadre du Compact II financé par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, à travers Millennium Challenge Corporation (MCC), pour la participation au financement du projet de requalification de la zone industrielle Tassila Tranche II

Le 09 Novembre 2021 à 10 H11 sera procédé, dans les bureaux de la Commune sis à l'Avenue Med V Inezgane Ait Melloul à l'ouverture des offres concernant les travaux suivants :

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE TASSILA – TRANHE II
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 4 KIOSQUES POUR LA RESTAURATION DES EMPLOYES DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE TASSILA, AVEC DES TOILETTES PUBLIQUES HOMMES & FEMMES, ET UNE AIRE DE REPOS, Commune DcheiraJihadia, Préfecture Inezgane Ait Melloul

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
(20 000,00 DH) Vingt mille dirhams

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit:
1 505 688,00 DH/TTC (Un million cinq cent cinq mille six cent quatre-vingt-huitdirhams.)

Pour être admissible, les concurrents installés au Maroc doivent disposer du certificat de qualification et de classification suivant des entreprises BTP délivré par le Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau:

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
A	4	A2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 08 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 12, 27, 29, 31 et 148 du décret relatif aux marchés publics.
La présentation des plis des concurrents doit respecter l'article 10 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit Déposer leurs dossiers de soumission à l'appel d'offres contre récépissé dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres
- Soit les Envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les Remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit les Déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

> Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-08 du Règlement de consultation.

N°8632/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE OULED AZZOUZ

Avis d'examen d'aptitude professionnelle D'accès au grade : Technicien 1^{er} grade échelle 11 pour l'année 2021 et les années antérieures

Le président du conseil communal d'Ouled Azzouz annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 au profit Technicien 1^{er} grade échelle 11 parmi les fonctionnaires qui répondent aux conditions demandées au 31/12/2021 et selon le tableau ci-dessous :

Situation actuelle de grade	Situation d'accès	Conditions d'inscription	Nb de postes vacants	Date limite de dépôt des candidatures	Date et lieu de l'épreuve écrite et l'orale
Technicien 2 ^{ème} grade échelle 10	Technicien 1 ^{er} grade échelle 11	L'examen professionnel est ouvert aux candidats ayant atteint 6 ans de l'ancienneté dans ce grade	(01) poste dans la limite de 13% du nombre des fonctionnaires répondant aux conditions demander	04 Novembre 2021	31/12/2021 au siège de la commune Ouled Azzouz province Nouaceur

N°8630/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE OULED AZZOUZ

Avis d'examen d'aptitude professionnelle D'accès au grade : Adjoint technique 2^{ème} grade échelle 07 et Adjoint Administratif 2^{ème} grade échelle 07 pour l'année 2021 et les années antérieures

Le président du conseil communal d'Ouled Azzouz annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 au profit d'Adjoint technique 2^{ème} grade échelle 07 et Adjoint Administratif 2^{ème} grade échelle 07 parmi les fonctionnaires qui répondent aux conditions demandées au 12/11/2021 et selon le tableau ci-dessous :

Situation actuelle de grade	Situation d'accès	Conditions d'inscription	Nb de postes vacants	Date limite de dépôt des candidatures	Date et lieu de l'épreuve écrite
Adjoint technique 3 ^{ème} grade échelle 06	Adjoint technique 2 ^{ème} grade échelle 07	L'examen professionnel est ouvert aux candidats ayant atteint 6 ans de l'ancienneté dans ce grade	(01) poste dans la limite de 12% du nombre des fonctionnaires répondant aux conditions demander	04 Novembre 2021	12/11/2021 au siège de la commune Ouled Azzouz province Nouaceur
Adjoint administratif 3 ^{ème} grade échelle 06	Adjoint administratif 2 ^{ème} grade échelle 07	L'examen professionnel est ouvert aux candidats ayant atteint 6 ans de l'ancienneté dans ce grade	(01) poste dans la limite de 12% du nombre des fonctionnaires répondant aux conditions demander	04 Novembre 2021	12/11/2021 au siège de la commune Ouled Azzouz province Nouaceur

N°8631/PA

MONDE SERVICE COMPTA
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
CONSTITUTION
LIBRAIRIE GOLF MED SARL .AU
Société à responsabilité limitée Au capital de 100.000,00 dirhams
TP 331534099 : RC 519071
Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 01 octobre 2021, l'associé a décidé ce qui suit :

FORME JURIDIQUE : SARL AU
OBJET SOCIAL : La commercialisation de fournitures scolaires et des fruits secs.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh
DENOMINATION: LIBRAIRIE GOLF MED SARL .AU
SIEGE SOCIAL : SIEGE SOCIAL : RDC MAGASIN N ° 7ET 7A OPERATION EL MOUHIT TRANCHE 1 LOT 230 OULAD AZZOUZ CASABLANCA, - MAROC
LA DUREE : 99 ans.
GERANCE : La société sera gérée par Mr MOHAMMED LAHBOUB, titulaire du CIN N° G166298
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 12 octobre 2021 sous le N°796145
MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca
RC 247621 IF 40454927
GSM 0678738632 TEL 0522658116
N° 8637/PA

MONDE SERVICE COMPTA
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
CONSTITUTION
NEGOFAR SARL
TP 331534099 : RC 519069
Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 09 sept 2021, les associés ont décidé ce qui suit :

FORME JURIDIQUE : SARL
OBJET SOCIAL : • Objet social : Installation de machines et d'équipements industriels et des fruits secs.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh
DENOMINATION : NEGOFAR
SIEGE SOCIAL : 64, RUE ABDELLEH EL MEDJOUNI ETAGE 1, APPARTEMENT 2, CASABLANCA, MAROC
DUREE : 99 ans.
GERANCE : La société sera gérée par madame HANANE MAHBOUB, titulaire du CIN N° Q270038
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 12 octobre 2021 sous le N°796144
MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca
RC 247621 IF 40454927
GSM 0678738632 TEL 0522658116
N° 8638/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FKH BEN SALAH
CERCLE DE FKH BEN SALAH
COMMUNE/T DE B.OUKIL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 02 / 2021
Le mardi 16 Novembre 2021 à 10h, il sera procédé au bureau du président de la commune territoriale de Beni Oukil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix concernant l'affermage du souk hebdomadaire de Beni Oukil pour l'année budgétaire 2022 (du 01/01/2022 au 31/12/2022) comme suit
1- Air entrée a bestiaux
2- Place des tentes
3- Balance légumes
4- Fondouk a bestiaux
5- Air a grain
6- Air a peau
7- Parking auto et velomoteur
8- Enregistrement aux bestiaux
* Le prix estimatif de la location est fixé à la somme

de : 145 000.00 * cent quarante cinq mille dhs*
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 500.00 dhs* quatre mille cinq cent dhs*.
Le cahier des charges peut être retiré auprès de la regie des recettes ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'état via l'adresse électronique suivante: www.marchés_publics.gov.ma.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 du 8 joudmada2 1428 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.
Les concurrents peuvent :
-soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la regie de recettes à la commune territoriale de Beni Oukil -soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant:
1-dossier administratif comprenant : A) La déclaration sur l'honneur B) L'attestation de percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ;
C) L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS ;
D) Caution provisoire de 4500.00 dhs* quatre mille cinq cent dhs *
E) P.C de la C I N
F) Copie du cahier de charge paraphée
J) Copie du règlement de consultation paraphée
H) L'attestation d'inscription au registre de commerce
2-dossier technique comprenant :
A) Une note indiquant les moyens humains et tech-

niques du concurrent
3- l'offre financier :
- Acte d'engagement du prix cacheté et signé par le concurrent (en lettres et en chiffres).
Pour tout autre renseignement contacter le service de la regie de recettes.
N° 8639/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FKH BEN SALAH
CERCLE DE FKH BEN SALAH
COMMUNE/T DE B.OUKIL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 03/2021
LE MARDI 16 NOVEMBRE 2021 A 12H, IL SERA PROCEDE AU BUREAU DU PRESIDENT DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE BENI OUKIL A L'OUVERTURE DES PLS RELATIF A L'APPEL D'OFFRES DES PRIX CONCERNANT L'AFFERMAGE DE L'ABATTOIR DE BENI OUKIL POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022 (DU 01/01/2022 AU 31/12/2022).
- LE PRIX ESTIMATIF DE LA LOCATION EST FIXE A LA SOMME DE : 23 000.00 -(VINGT TROIS MILLE DHS).
- LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXE A LA SOMME DE : 2 000.00 DHS (DEUX MILLE DHS).

LE CAHIER DES CHARGES PEUT ETRE RETIRE AUPRES DE LA REGIE DES RECETTES OU TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT VIA L'ADRESSE ELECTRONIQUE SUIVANTE: WWW.MARCHES_PUBLICS.GOV.MA.
LE CONTENU AINSI QUE LA PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27 ET 29 DU DECRET N° 2-12-349 DU 8 JOURMADA2 1428 (20 MARS 2013) FIXANT LES CONDITIONS ET LES FORMES DE PASSATION DES MARCHES DE L'ETAT AINSI QUE CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES A LEUR CONTROLE ET A LEUR GESTION.
LES CONCURRENTS PEUVENT :
-SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLS AU BUREAU DE LA REGIE DE RECETTES A LA COMMUNE RURALE DE BENI OUKIL.
-SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRECITE.
-SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DEBUT DE LA SEANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS.

LE DOSSIER PRESENTE PAR CHAQUE CONCURRENT EST MIS DANS UN PLS CACHETE PORTANT:
1-DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT :
A) LA DECLARATION SUR L'HONNEUR
B) L'ATTESTATION DU PERCEPTEUR DU LIEU D'IMPOSITION DELIVREE DEPUIS MOINS D'UN AN ;
C) L'ATTESTATION DELIVREE DEPUIS MOINS D'UN AN PAR LA CNSS ;
D) CAUTION PROVISOIRE DE 2 000.00 DHS.- DEUX MILLE DHS -
E) P.C DE LA C.I.N
F) COPIE DU CAHIER DE CHARGE PARAPHEE
J) COPIE DU REGLEMENT DE CONSULTATION PARAPHEE
H) ATTESTATION D'INSCRIPTION AU REGISTRE DE COMMERCE
2-DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :
A) UNE NOTE INDIQUANT LES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES DU CONCURRENT
3- L'OFFRE FINANCIER :
- ACTE D'ENGAGEMENT DU PRIX CACHETE ET SIGNE PAR LE CONCURRENT (PRIX T.T.C EN LETTRES ET EN CHIFFRES).
POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENTS CONTACTER LE SERVICE DE LA REGIE DE RECETTES.
N° 8640/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE BUDGET ET MATERIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 16/2021/CZ

Le Vendredi 05/11/2021 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 16/2021/CZ ayant pour objet :
Affermage des locaux du souk hebdomadaire de la commune de Zemamra au titre de l'année 2022. réparti comme suit:
▪ Marché à bestiaux.
▪ Marché de légumes.
▪ Divers emplacements ainsi que les boutiques et les étales de boucheries.
▪ Fondouk et parc automobiles et vélos.
▪ Abattoir communal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune de Zemamra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire et l'estimation du maître d'ouvrage sont fixés comme suit:

N° du lot	Dépendances du Souk	Caution provisoire est fixée à:	Estimation du maître d'ouvrage est fixée à:
1	Marché à bestiaux	520.200,00 Cinq cent vingt mille deux cent DHS,00 CTS	227.794,87 Deux cent vingt sept mille sept cent quatre vingt quatorze DHS, 87 CTS
2	Marché de légumes	473.200,00 Quatre cent soixante treize mille deux cent DHS, 00 CTS	200.589,74 Deux cent mille cinq cent quatre vingt-neuf DHS, 74 CTS
3	Divers emplacements ainsi que les boutiques et les étales de boucheries	286.500,00 Deux cent quatre-vingt six mille cinq cent DHS, 00 CTS	134.423,08 Cent trente quatre mille quatre cent vingt-trois DHS, 08 CTS
4	Fondouk et parc automobiles et vélos	106.800,00 Cent six mille huit cent DHS, 00 CTS	50.153,85 Cinquante mille cent cinquante trois DHS, 85 CTS
5	Abattoir communal	114.000,00 Cent quatorze mille DHS, 00 CTS	55.152,12 Cinquante cinq mille cent cinquante deux DHS, 12 CTS

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune de Zemamra ;
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.
N°8635/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Délégation Provinciale
Elkhalaa des Sraghna



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المندوبية الإقليمية
قاعة المراغة

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT
N07/2021

la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA annonce que l'avis d'appel d'offres ouverte n°07/2021 inséré au journal libération n° 9411 du 09/09/2021 relatif aux :

L'Externalisation des prestations :

- D'accueil, et d'orientation
- D'Appui de Gestion Administrative
- De soins infirmier

Pour le compte du CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL D'EL KELAA SRAGHNA ET LA DELEGATION PROVINCIALE DE SANTE D'EL KELAA SRAGHNA. Réparti en deux lots.

Est rectifié par le présent avis de la façon suivante

LOT N°2 : Externalisation des prestations de soins infirmiers pour le compte du CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL et LA DELEGATION PROVINCIALE DE SANTE D'EL KELAA SRAGHNA.

Au lieu de

LOT N°2 : Externalisation des prestations de soins infirmiers pour le compte du CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL et les établissements des soins de santé primaires relevant du SRES à la province d'EL KELAA SRAGHNA)

Le reste est sans modification

N°8635/PA

ARKAM DISTRIBUTION SARLAU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/08/2021, il a été établi les statuts d'une SARLAU dont les caractéristiques :
 * Dénomination : **ARKAM DISTRIBUTION** SARLAU
 * Objet : Import et Export sous toutes ses formes.
 *Siège Social : 15 RUE ZOUBIR IBNOU EL AOUM ROCHES NOIRES CASABLANCA
 *Durée : 99 ans.
 *Capital : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune .
 *Gérance : la société est gérée par Mr. EL ARKAM ISMAIL pour une durée illimitée.
 *Associé : Mr. EL ARKAM ISMAIL 1000 Parts numérotées de 1 à 1000
 *Année Sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
 *L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 22/09/2021 sous le numéro 516703.
N° 8641/PA

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/09/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL.A.U. dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : «DIRECT EXPRESS» SARL.A.U.
OBJET : ENTREPRENEUR DE TRANSPORT POUR AUTRUI.
SIÈGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE2, APPT N°4, CASABLANCA.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
MR. NOURDINE ORCHI : 1000 Parts sociales
TOTAL : 1000 Parts sociales
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par MR. NOURDINE ORCHI pour une durée illimitée.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 12/10/2021 sous le N°796140. RC N° 519065.
 Pour Extrait et Mention
LA GERANCE
N° 8642/PA

« JR FLOORING » S.A.R.L AU

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : ESPACE PORTE D'ANFA 3, RUE BAB EL MANSOUR, IMMEUBLE C, 1ER ETAGE BUREAU N° 3, CASABLANCA
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 13/09/2021, il a été formé une société à responsabilité limitée d'associés unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION:

« JR FLOORING » S.A.R.L AU
OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :
 • L'Acquisition, la construction, l'exploitation et la gérance de tout bien bâti ou non en vue de la location ou de la vente ;
 • Toutes opérations de promotion immobilière ;
 • Toutes entreprises de construction tous corps d'état ;
 • L'Import, export de matériaux en vue de la commercialisation ;
 • Opérations industrielles et commerciales ;
 • Le conseil en construction ;
 • Faire ou participer à toute opération de morcellement et de lotissement de terrains ;
 • Concourir à la constitution de toute société de construction régie par les dispositions de la loi n° 18-00 relative à la copropriété ;
 • Elaborer pour tout immeuble des règlements de copropriété conformément aux lois en vigueur ;
 • Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
SIÈGE SOCIAL : Le siège social est fixé à ESPACE PORTE D'ANFA 3, RUE BAB EL MANSOUR, IMMEUBLE C, 1ER ETAGE BUREAU N° 3, CASABLANCA
CAPITALSOCIAL : L'association unique effectue l'apport en numéraire, à savoir : La société « JR CAPITAL » S.A.R.L, 10 000,00 DHS
 La somme de dix mille dirhams
 Soit au total la somme de dix mille dirhams 10 000,00 DHS
DURÉE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.
ANNEE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
GERANCE : Monsieur Jalal LAHRICHI La société sera engagée par la signature séparée des deux cogérants.
BENEFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 21/09/2021 sous le n°793273.
POUR EXTRAIT ET MENTION
 Le gérant
N° 8643/PA

« JK ALU » S.A.R.L SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : ESPACE PORTE D'ANFA 3, RUE

BAB EL MANSOUR, IMMEUBLE C, 1ER ETAGE BUREAU N°3, CASABLANCA CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 06/09/2021, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : « JK ALU » S.A.R.L
OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :
 • La fourniture et pose d'aluminium, d'inox et d'ouvrages métalliques ;
 • L'import et export des produits en aluminium, inox et ouvrages métalliques ;
 • Le conseil en construction ;
 • Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
SIÈGE SOCIAL : Le siège social est fixé à ESPACE PORTE D'ANFA 3, RUE BAB EL MANSOUR, IMMEUBLE C, 1ER ETAGE BUREAU N°3, CASABLANCA
CAPITALSOCIAL : Les associés effectuent l'apport en numéraire, à savoir :
 - La société JR CAPITAL SARL : 50.000,00 DHS
 La somme de cinquante mille dirhams
 - Monsieur Youssef KARAM : 50.000,00 DHS
 La somme de cinquante mille dirhams
 Soit au total la somme de cent mille dirhams 100.000,00 DHS
DURÉE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.
ANNEE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
GERANCE :
 - Monsieur Jalal LAHRICHI
 - Monsieur Youssef KARAM
 La société sera engagée par la signature conjointe des deux cogérants.
BENEFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 21/09/2021 sous le n°793317.
POUR EXTRAIT ET MENTION
 Le gérant
N° 8644/PA

ASSOCIATION DES ŒUVRES SOCIALES DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DU MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/2021
 Le 09 Novembre 2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau d'Association des œuvres sociales des fonc-

tionnaires et agents du ministre de l'intérieur à Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Construction d'un terrain de mini foot en gazon synthétique et de deux terrains de tennis au centre d'accueil d'Azilal, Province d'Azilal
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'Association des œuvres sociales des fonctionnaires et agents du ministre de l'intérieur au Secrétariat Général de la Province d'Azilal.
 Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille Dirhams, 00 Cts (30.000,00 DH).
 L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent soixante-quinze mille sept cent quatre-vingt-quatre dirhams, 00 Cts (1 175 784,00 DH).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'Association des œuvres sociales des fonctionnaires et agents du ministre de l'intérieur au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
 - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 8645/PA

**Royaume du Maroc
 Ministère de l'intérieur
 Province de Taourirt
 Cercle de Taourirt
 Cldat Meig Elouidane
 Commune de Meig El ouidane**

AVIS DE CONCOURS DE CAPACITE PROFESSIONNELLE

Le Président du conseil communal de Meig El Ouidane, annonce que deux concours de capacité professionnelle auront lieu le 03 Décembre 2021 à partir de 09 h au siège de cette commune comme suit :

*** Le concours d'accès au grade de rédacteur 2 ème grade échelle 10 est ouvert aux rédacteurs 3^{èmes} grade échelle 9 qui ont une ancienneté de six ans dans le grade à la date du concours . Nombre de postes : 01**

*** Le concours d'accès au grade d'assistant technique 2eme grade échelle 7 est ouvert aux assistants techniques 3eme grade échelle 6 ayant une ancienneté de 6 ans au moins dans ce grade à la date du concours. Nombre de postes : 01**

Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau des ressources humaines de cette commune au plus tard le 25 Novembre 2021 à 16h 30.
N°8646/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 Département de la jeunesse et des Sports
 Direction Régionale Fès-Meknès



AVIS RECTIFICATIF de l'Avis d'Appel d'Offres N° 08/2021 (Séance Publique)

Publié sur le journal « Libération » dimanche 12 octobre 2021
 Sous n° 9439

Le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports région Fès-Meknès informe l'ensemble des concurrents concernés par l'Appel d'Offres n° 08/2021 relatif à :
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TERRAINS DE PROXIMITÉ OMNISPORTS A RIBAT LKHEIR -LOT UNIQUE-

1- Que la qualification exigée est changée :

Au lieu de lire :

Secteur	Classe	Qualification exigées
A	4	A2-A5

Il faut lire:

Secteur	Classe	Qualification exigées
A	4	A2

2- Le reste sans changement
N°8647/PA

ALLIANCE D'ELECTRICITE SARL AU
 Aux termes d'un PV de l'AGE daté du 08-09-2021, le gérant et liquidateur de la société
ALLIANCE D'ELECTRICITE SARL AU en liquidation, sise à Casa, 13 rue de Laon Ag Bd Med V, décide en l'absence d'activité de la dite société pendant plusieurs années, la clôture de la liquidation de la société **ALLIANCE D'ELECTRICITE SARL AU** en effectuant le dépôt légal au tribunal de commerce de Casa le 07/10/2021 sous le N°795707.

N° 8648/PA

«DISTOREST » SARL
CAPITAL SOCIAL:
 100.000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL: BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3 MOHAMMEDIA
 Transfert du siège social Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/09/2021 de la société « DISTOREST » SARL, il a été décidé ce qui suit :
 - Transfert du siège social de la société « DISTOREST » SARL du BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 03 -MOHAMMEDIA à la nouvelle adresse : LOTISSEMENT FADL ALLAH N°7 GROUPE 2 MOHAMMEDIA.
 Le dépôt légal a été déposé au tribunal de l'èreinstance de Mohammedia le 11/10/2021 sous N° : 2116, RC N° : 24605.

N° 8649/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
 Tél/Fax: 0537649573
 GSM: 066872975.
 Constitution
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/09/2021, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : " BEAUTIFUL LOOK MOBILIA " S.A.R.L.
 Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
 Les associés :
 -Mr.MOKHLIS MOHAMED apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts Sociales
 -Mr.FAIK ABDELJALIL apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts Sociales
 Objet : PROMOTION IMMOBILIERE.
 Durée : 99 ans.
 Capital social : 100.000,00 DHS.
 Gérance : la société est gérée par : Mr. MOKHLIS MOHAMED
 Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°518551.
 N° 8650/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
 DIRECTION REGIONALE

DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA
 OUFED EDDAHAB
 DIVISION DE SUPPORT ET FINANCES
 SERVICE DES FINANCES
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 n° 06/2021/DRADOEDU
 10/11/2021 à 10 HEURES (Marché réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)
 Le Mercredi 10 Novembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres concernant l'Acquisition de 90 citernes souples pour le stockage de l'eau destinée aux éleveurs de la région de Dakhla Oued Eddahab dans le cadre du programme transrégional pour le développement des parcours et la régulation des flux de transhumants dans la Région de Dakhla Oued Eddahab.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab, Av El Wala, Dakhla, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à (6.000,00 DHS) Six mille dirhams.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de Trois Cent Vingt Quatre Mille Dirhams toutes taxes comprises (324.000,00 dh TTC)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la Direction régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer électroniquement dans le portail des marchés publics.
 Les pièces justificatives à produire sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
 Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et les concurrents concernés sont tenus de produire les pièces justificatives prévues par l'article 19 du règlement de consultation.
 N° 8651/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, et du Développement Rural et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 28/DRAO/2021
 (destiné à la PME)
 Le 08/11/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS DU QUALIPOLE DE BERKANE DANS LA PROVINCE DE BERKANE RELEVANT DE LA ZONE D'ACTION DE LA DRA DE L'ORIENTAL Oujda TRANCHE 2 en lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma.
 - le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille dirhams (4000,00 DHS) TTC.
 - l'estimation des couts des

prestations est de : (141.600,00dhs) Cent quarante et un milles cent Dirhams TTC.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
 - Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 La visite des lieux est fixée pour le 29/10/2021 à 10 h au Quali-pole sis Madagh Berkane
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de Consultation.
 N° 8652/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
 ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
 REGION SOUSS MASSA
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :51/2021/INV.

Le 08/11/2021 à 09 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 51/2021/INV, pour :

Lot	Objet	Caution Provisoire(DH)	Estimation (TTC)
01	Travaux de construction de dix (10) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	22 000,00 (Vingt Deux Mille)	1 481 328,00Dhs (Un Millions Quatre Cent Quatre-Vingt Un Mille Trois Cent Vingt Huit Dirhams)
02	Travaux de construction de dix (10) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	22 000,00 (Vingt Deux Mille)	1 481 328,00Dhs (Un Millions Quatre Cent Quatre-Vingt Un Mille Trois Cent Vingt Huit Dirhams)
03	Travaux de construction de dix (10) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	22 000,00 (Vingt Deux Mille)	1 481 328,00Dhs (Un Millions Quatre Cent Quatre-Vingt Un Mille Trois Cent Vingt Huit Dirhams)
04	Travaux de construction de onze (11) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	24 000,00 (Vingt Quatre Mille)	1 629 460,80 Dhs (Un Millions Six Cent Vingt Neuf Mille Quatre Cent Soixante Dirhams Quatre-Vingts Centimes)
05	Travaux de construction de dix (10) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	22 000,00 (Vingt Deux Mille)	1 481 328,00Dhs (Un Millions Quatre Cent Quatre-Vingt Un Mille Trois Cent Vingt Huit Dirhams)
06	Travaux de construction de dix (10) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	22 000,00 (Vingt Deux Mille)	1 481 328,00Dhs (Un Millions Quatre Cent Quatre-Vingt Un Mille Trois Cent Vingt Huit Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Lot N°	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
01	A	A2	4
02	A	A2	4
03	A	A2	4
04	A	A2	4
05	A	A2	4
06	A	A2	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N°8653/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
 ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
 REGION SOUSS MASSA
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :52/2021/INV.

Le 08/11/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 52/2021/INV, pour :

Lot	Objet	Caution Provisoire(DH)	Estimation (TTC)
01	Travaux de construction de onze (11) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	24 000,00 (Vingt-quatre Mille)	1 649 815,20Dhs (Un Millions Six Cent Quarante Neuf Mille Huit Cent Cinquante Dirhams Vingt Centimes)
02	Travaux de construction de douze (12) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	25 000,00 (Vingt Cinq Mille)	1 799 798,40 Dhs (Un Millions Sept Cent Quatre-Vingt Dix Neuf Mille Sept Cent Vingt Dix Huit Dirhams Quarante Centimes)
03	Travaux de construction de dix (10) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	22 000,00 (Vingt Deux Mille)	1 499 832,00 Dhs (Un Millions Quatre Cent Quatre-Vingt Dix Neuf Mille Huit Cent Deux Dirhams)
04	Travaux de construction de huit (8) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	17 000,00 (Dix Sept Mille)	1 199 865,60 Dhs (Un Millions Un Cent Quatre-Vingt Dix Neuf Mille Huit Cent Cinquante Dirhams Soixante Centimes)
05	Travaux de construction de treize (13) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	29 000,00 (Vingt Neuf Mille)	1 949 781,60 Dhs (Un Millions Neuf Cent Quarante Neuf Mille Sept Cent Quatre-Vingt Un Dirhams Soixante Centimes)
06	Travaux de construction de cinq (5) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	11 000,00 (Onze Mille)	749 916,00 Dhs (Sept Cent Quarante Neuf Mille Neuf Cent Seize Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Lot N°	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
01	A	A2	4
02	A	A2	4
03	A	A2	4
04	A	A2	4
05	A	A2	4
06	A	A2	5

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N°8654/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport

Éliminatoires du Mondial 2022

L'Angleterre freinée

Le Danemark, en s'imposant face à l'Autriche 1-0, a pris date avec le Qatar, dont le Portugal s'est rapproché en surclassant le Luxembourg 5-0, au contraire de l'Angleterre, freinée à domicile par la Hongrie 1-1.

Les Danois ont validé une année où ils n'ont eu de cesse de surprendre sur la scène internationale. Demi-finaliste de l'Euro-2021, le Danemark a remporté ses huit matches, inscrivant 27 buts et n'en concédant... aucun.

A Copenhague, les Danois ont pourtant mis du temps avant de débloquent la situation, malgré une nette domination en première période.

C'est finalement au retour des vestiaires qu'ils ont fait la différence: après un superbe travail de fixation, le milieu de terrain Thomas Delaney a servi Joakim Maehle, qui a pris Daniel Bachmann à contrepied (53e), faisant exulter le Telia Parken de Copenhague.

Dans le groupe I, l'Angleterre n'est pas parvenue à s'imposer à Wembley, face à des Hongrois accrocheurs. Après un centre vi-

cieux qu'Harry Kane était à un crampon de reprendre (9e), l'arrière-gauche Luke Shaw a été coupable d'un pied haut sur Loïc Nego, Français naturalisé Hongrois.

Roland Sallai s'est chargé de transformer le penalty (24e), plongeant les Three Lions dans le doute.

C'est finalement John Stones, barré par la concurrence d'Ayméric Laporte et Ruben Dias à Manchester City, qui a réveillé ses coéquipiers et Wembley, en reprenant un coup franc très bien frappé par Phil Foden (37e).

Le défenseur central a même été tout proche de doubler la mise (62e), mais sa tête est passée au ras du poteau sur un corner de Foden. Las, l'Angleterre concède un match nul à l'issue d'une partition insuffisante.

Les hommes de Gareth Southgate ont un calendrier favorable mais voient revenir la Pologne, deuxième à trois points, qui a battu l'Albanie 1-0 au cours d'un match marqué par des incidents. A Tirana, l'arbitre français Clément Turpin a dû interrompre le jeu une vingtaine de minutes



après que certains Polonais ont reçu des projectiles venant des tribunes, alors qu'ils célébraient l'ouverture du score.

Dans le groupe A, le Portugal a surclassé le Luxembourg 5-0 à l'Estadio Algarve, emmené par l'intenable Cristiano Ronaldo, auteur d'un triplé, ce qui porte son

record de buts marqués en sélection à 125. Avec seize points, la Seleçao reste toutefois deuxième derrière la Serbie (17 pts), qui s'est défait de l'Azerbaïdjan (3-1), mais les hommes de Fernando Santos ont joué une rencontre de moins.

Sans jouer, la France (12 pts)

a tout de même réalisé une bonne opération, car l'Ukraine (9 pts) et la Bosnie (7 pts), ses deux poursuivantes dans le groupe D, se sont neutralisées (1-1). La Finlande s'est imposée face au Kazakhstan (2-0) grâce à un doublé de Pukki et devance désormais la Bosnie, avec huit points.

La belle histoire du Danemark se poursuit

"L'année presque parfaite de la sélection nationale a connu une fin presque parfaite": après un Euro réjouissant, le Danemark a décroché mardi sa qualification pour le Mondial-2022 grâce à un impressionnant sans-faute de huit victoires en autant de matches.

Vainqueurs de l'Autriche (1-0) devant son public de "roligans" exaltés dans un stade Parken plein, les Danois ont imité les Allemands, devenus la veille les premiers à empocher sur le terrain leur billet pour le Qatar.

Mieux, Simon Kjaer et ses coéquipiers sont désormais "prêts pour la Coupe du monde plus tôt que jamais", relève le quotidien Politiken.

L'ensemble du petit royaume scandinave est en liesse, à commencer par la cheffe du gouvernement Mette Frederiksen qui a affiché son enthousiasme sur Instagram.

"Bien joué!", a-t-elle félicité sous une photo d'elle et de sa ministre des Sports toutes les deux de rouge vêtues.

"C'est comme si le Danemark et sa sélection nationale étaient retombés amoureux", a noté pour l'AFP Andreas Kraul, commentateur pour la chaîne publique DR.

Favoris face à l'Autriche, les Danois ont pourtant connu une première mi-temps laborieuse, avant la délivrance grâce au joueur de l'Atalanta

Bergame Joakim Maehle à la 53ème minute, "à nouveau un moment magique dans une année de football magique", souligne Politiken.

"Quel voyage", s'enthousiasme pour sa part B.T. "Pourvu qu'il ne finisse jamais".

Lors du dernier Euro, partiellement disputé sur leurs terres, les Rouge et Blanc avaient impressionné au-delà de la planète foot par leur cohésion après l'arrêt cardiaque dont a été victime leur meneur de jeu Christian Eriksen, à Copenhague en plein match contre la Finlande.

Ils lui ont d'ailleurs dédié leur victoire mardi.

Pour Andreas Kraul, "l'incident a clairement été constitutif pour le groupe, qui est devenu plus qu'une simple équipe".

"Cela les a fait grandir", estime-t-il.

Après l'immense frayeur, les Danois s'étaient hissés jusqu'en demi-finale de l'Euro, avant de s'incliner 2-1 après prolongation face à l'Angleterre, archi-favorite devant son public de Wembley, sur un penalty controversé.

La rencontre de mardi, contre l'Autriche, a été "l'une des meilleures nuits à Parken depuis très très longtemps. C'est génial", a confié le buteur Joakim Maehle.

"Nous avons fait quelque chose de

grand ensemble", s'est pour sa part félicité le gardien Kasper Schmeichel.

Les Danois ont survolé la concurrence dans leur groupe F: outre leur carton plein de huit victoires, ils ont inscrit 27 buts et n'en ont concédé aucun!

Cette équipe est même rentrée dans l'histoire du football danois avec 42 buts inscrits en 2021, avant deux derniers matches en novembre, pulvérisant un record datant de presque 60 ans (32 buts marqués en 1962).

Ce qui leur donne de l'ambition: "La dernière fois, on a été en demi-finale (de l'Euro). Je veux plus, nous voulons plus. Là, on va jouer le Mondial et on en veut plus", a résumé à la fin du match le capitaine Simon Kjaer, nommé pour le Ballon d'or pour la première fois de sa carrière.

Improbables héros sur lesquels personne ne misait il y a six mois, "ils jouent un football qui plait au Danemark et à l'étranger et qui en plus est agréé à regarder", résume Andreas Kraul.

Le tabloïd allemand Bild les a même désignés "équipe de l'année", mais le sélectionneur a l'humilité bien chevillée au corps.

"Cela vaut la peine de se pincer (...). Il y a tellement de gens qui ont une part dans cette réussite", a rappelé Kasper Hjulmand.

Le Barça autorisé à remplir le Camp Nou avant une semaine cruciale

Le FC Barcelone sera de nouveau autorisé à remplir son stade de Camp Nou à partir de la semaine prochaine, à la suite de l'allègement par les autorités catalanes des restrictions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19.

"A partir de vendredi, la grande majorité des jauges de fréquentation disparaîtront", a déclaré le président de la région Pere Aragonès en conférence de presse mardi.

La limite était jusque-là de 60% des capacités d'accueil.

Le site officiel du club a fait part du soulagement du peuple blaugrana: "Après un an et demi sans matches, puis les matches dans un stade vide, puis les matches avec restrictions, le moment est finalement venu de remplir à nouveau le stade du Barça!"

La nouvelle intervient dans

un moment crucial pour le club avec trois matches prévus en huit jours dans son stade de 99.000 places.

Après la réception de Valence dimanche, le Barça, dernier de son groupe de Ligue des champions avec deux défaites en autant de matches, accueille le Dynamo de Kiev.

Puis le 24 octobre, le Real Madrid, leader, viendra défier un FC Barcelone neuvième de Liga pour le premier clasico de la saison.

Le président du club Joan Laporta avait fait part de sa déception fin septembre après que le gouvernement central espagnol ait levé les restrictions sur les stades du pays, une décision que seuls la Catalogne et le Pays Basque avaient choisi de ne pas suivre.

Le nombre de cas de Covid-19 est au plus bas en Espagne depuis juillet 2020.

Le Onze national accède aux barrages haut la main

Pourvu que ça dure

Après la fabuleuse passe de trois, place au joli 4 sur 4. Le Onze national a réussi, mardi au Complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat, à disposer de son homologue guinéen sur le score de 4 à 1, lors d'un match en retard comptant pour la seconde journée des éliminatoires, groupe I-zone Afrique, de



Ph. Irfimima

L'équipe nationale B s'impose face à la Sierra Leone

La sélection nationale B de football a battu son homologue de la Sierra Leone sur le score de 2 buts à 1, en match amical disputé mardi au stade El Bachir de Mohammedia.

Les buts de l'équipe nationale ont été inscrits par Marouane Saadane (12^e) et Yahya Jabrane (90^e, s.p.), alors que l'unique but des Sierra-Léonais a été marqué à la 62^e minute par Quec Kwame.

Il s'agit de la 3^e rencontre amicale de suite pour les hommes de Houcine Ammouta qui s'étaient imposés la semaine dernière face à la Gambie (7-2) et au Soudan du Sud (2-0).

Ces matches s'insèrent dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale B en prévision de la Coupe arabe des nations (FIFA), prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre.

Lors de cette compétition, le Maroc évoluera dans le groupe C, aux côtés de l'Arabie Saoudite, de la Jordanie et de la Palestine.

la Coupe du monde FIFA dont les phases finales auront lieu en 2022 au Qatar.

Devant être disputée au mois de septembre à Conakry, cette opposition a été décalée par la CAF à la date du 12 octobre en raison du coup d'Etat survenu en Guinée. La Fédération guinéenne avait opté pour le Maroc en vue de disputer ce match, ce qui était fait pour arranger les affaires de l'EN qui a exploité pleinement cette donne.

Du match proprement dit, il faut dire que le démarrage des partenaïres du capitaine Romain Saïss a été poussif et il a fallu attendre l'ouverture du score contre le cours du jeu par Ayoub El Kaabi (21^e) pour voir l'équipe marocaine développer son jeu. Mais c'était sans compter sur la réaction du Syli qui est parvenu à égaliser (31^e) sur un tir de Mamadou Kane.

Toutefois, ce n'était que partie

remise, car les joueurs marocains s'étaient ressaisis, manœuvrant sur tous les flancs, particulièrement par l'intermédiaire de l'excellent Rayane Mmae, bien parti pour gagner en standing et en capes, ce qui devrait fort probablement lui permettre de changer les cieux du championnat hongrois pour un concours européen beaucoup plus huppé.

Mais pour doubler la mise, c'est Selim Amallah, qui a suppléé Amine Barkouk sorti sur blessure, qui s'en est chargé (42^e), avant d'être l'auteur d'un doublé (65^e). Et pour clore ce festival de buts, l'honneur a échu à un autre réserviste, Soufiane Boufal qui, sur un retourné, a aggravé le score aux ultimes souffles de la partie.

Voilà ce que l'on peut appeler une victoire avec l'art et la manière, qui plus est, face à une écurie d'un niveau plus relevé que celui des sélections rencontrées au préalable.

Grâce à cette quatrième victoire de rang, l'EN a assuré son passage à la double confrontation barrage prévue en mars prochain, épreuve qui verra l'engagement des dix équipes qui termineront en pole position de leurs groupes respectifs. Et pour préparer cet ultime tour fatidique, les coéquipiers de Yassine Bono auront à saisir les deux derniers matches des éliminatoires en novembre prochain contre le Soudan et la Guinée pour peaufiner les réglages, sans omettre la CAN camerounaise où, une fois encore, l'équipe marocaine partira avec la casquette de favori ou du moins de sérieux outsider.

Il convient de signaler en dernier lieu qu'en plus du Maroc, le Sénégal s'est qualifié lui aussi au tour des barrages après avoir survolé les débats du groupe H avec 4 victoires en autant de sorties.

Mohamed Bouarab

Prisme tactique

Pragmatique mais sans identité de jeu

Depuis le dernier rassemblement, Wahid Halilhodzic a fait bouger les lignes dans son effectif en intégrant de nouveaux joueurs et en confirmant certains. Même si l'identité de jeu de l'EN reste toujours aussi floue, l'élan actuel suscite plus que jamais de l'espoir.

Une ossature qui se dégage

De cette fenêtre internationale, il restera la qualification pour les barrages de la Coupe du monde 2022, l'efficacité dans les zones de vérité (12 buts pour et un contre), mais aussi les quelques visages méconnus du grand public. On ne pourra pas taxer coach Wahid d'incohérence. Au vu des compos de départ alignées contre la Guinée-Bissau par deux fois, et la Guinée, mardi soir, il se dégage une ossature : Bounou, Saïss, Aguerd, Hakimi, Amrabat, Louza, Barkok, El Kaabi et Mmae ont débuté les trois rencontres.

Massina, auteur de prestations mièvres mais solides sur le côté gauche de la défense lors de la double confrontation contre la Guinée-Bissau, a laissé sa place à Soufiane El Karouani (NEC Nimègue) face à la Guinée. Le néo-international maro-

cain n'a pas volé plus haut. Son déchet technique, son positionnement défensif très aléatoire et sa pauvre qualité de centre ne lui permettent pas encore de prétendre à une place de titulaire. D'autant que Hakimi, son pendant côté droit, met la barre très haut en dépit d'une séquence internationale qui ne restera pas dans les annales.

Une attaque de feu

A l'inverse, Ilias Chair (Queens Park Rangers) a été de tous les bons coups. Le talentueux milieu offensif (un but en quatre sélections) a fait oublier l'absence de Ziyech et son apport dans la création. Le 4-4-2 en losange instauré par Wahid Halilhodzic sied à Chair parfaitement. Par sa faculté à se placer entre les lignes, combinée à l'incessante activité de Mmae et El Kaabi, Chair a parfois éclairé une animation offensive qui broie souvent du noir. Son absence mardi est due à un choix tactique de son entraîneur. On y reviendra et lui aussi dans un mois, à n'en pas douter.

Mmae et El Kaabi ne seraient pas contre. Le duo, très complémentaire, a fait des étincelles. Ils sont les grands gagnants de ce ras-

semblement. L'arrière-garde guinéenne a tout autant souffert que celle de la Guinée-Bissau. Entre Mmae qui a martyrisé le côté gauche par sa vitesse, ses dribbles, ses feintes de corps et son jeu en remise, et El Kaabi qui prenait souvent la profondeur, les Guinéens ne savaient plus où donner de la tête.

Certes, Ryan Mmae n'a pas trouvé le chemin des filets contrairement à El Kaabi (4 buts en 3 matchs), mais le pensionnaire du club hongrois de Ferencváros (11 buts et 6 passes décisives en 17 matchs) a été époustouflant. A ce rythme, l'un des cinq grands championnats lui ouvrira certainement ses portes.

Une identité de jeu encore à définir

L'identité de jeu n'est pas un concept vague que l'on se plaît à sortir en soirée pour frimer. Les repères et automatismes en sont tributaires. C'est ce qui permet aussi à un collectif de ne pas chavirer face aux vents contraires. Mais à la différence des hommes qui l'animent et la forgent, l'identité de jeu de l'EN est toujours aussi floue.

En multipliant les systèmes de

jeu, Wahid Halilhodzic fait preuve de pragmatisme, mais ses joueurs risquent d'être déboussolés dans les grands rendez-vous. Le 4-4-2 en losange utilisé contre la Guinée-Bissau par deux fois a offert une plus grande densité dans l'axe. Mais les flancs étaient plus exposés. Imran Louza a comblé les brèches sur son côté droit. Il a couru pour deux et son activité défensive a été incessante.

La capacité d'adaptation du joueur de Watford a également été

bluffante lorsque Halilhodzic est passé au 5-3-2 contre la Guinée. Certes, la problématique était la même, défendre à trois milieux de terrain sur toute la largeur, mais Louza n'a pas seulement défendu, il s'est projeté généreusement vers l'avant et s'est procuré plusieurs occasions. Il colle parfaitement au sens du sacrifice et à la générosité demandés par son sélectionneur qui a enfin souri.

Chady Chaabi

Situation du groupe I

Point du groupe I des qualifications de la zone Afrique pour la Coupe du monde 2022 de football, à l'issue des matches joués mardi:

Mardi 12 octobre

Guinée - Maroc 1 - 4

Déjà joués:

Maroc - Soudan 2 - 0

Guinée Bissau - Guinée 1 - 1

Soudan - Guinée-Bissau 2 - 4

Maroc - Guinée Bissau 5 - 0

Soudan - Guinée 1 - 1

Guinée-Bissau - Maroc 0 - 3

Guinée - Soudan 2 - 2

Classement : Pts J G N P bp bc dif

1. Maroc 12 4 4 0 0 14 1 13

2. Guinée-Bissau 4 4 1 2 5 11 - 6

3. Guinée 3 4 0 3 1 5 8 - 3

4. Soudan 2 4 0 2 2 5 9 - 4

Réduire les déchets miniers grâce à une bactérie mangeuse de métal

Des micro-organismes affamés capables de survivre dans des conditions extrêmes ont déjà réussi à "manger" un clou en trois jours : au Chili, une jeune scientifique a l'espoir d'utiliser ces "bactéries mangeuses de métal" pour rendre l'extraction minière moins polluante.

Dans son laboratoire d'une zone industrielle d'Antofagasta (nord), à 1.100 km de Santiago, Nadac Reales, biologiste de 33 ans, mène depuis 2017 des recherches sur les extrémophiles, des organismes qui vivent dans des conditions extrêmes.

C'est à l'occasion de ses premiers stages de fin d'études universitaires dans des entreprises minières que Nadac Reales s'est "rendue compte qu'il y avait des besoins dans l'industrie minière, notamment pour le devenir des déchets métalliques", explique à l'AFP la dirigeante de la société Rudanac Biotec.

Car si certains équipements servant à l'extraction des minerais peuvent être recyclés dans des fondrières, d'autres ne le peuvent pas. Ils se retrouvent abandonnés dans le désert d'Atacama, où se concentre une grande partie de l'industrie minière chilienne, et libèrent des métaux lourds polluants pour l'environnement.

Nadac Reales a orienté ses re-

cherches sur les bactéries de la famille des Leptospirillum qui tirent notamment l'énergie nécessaire à leur processus de vie de l'oxydation d'éléments ferreux. La scientifique les prélève dans les geysers de Tatio, à 4.200 mètres d'altitude et quelque 350 km d'Antofagasta.

Ce type de bactéries "vit dans un environnement acide et n'est quasiment pas touché par les concentrations relativement élevées de la plupart des métaux", explique-t-elle à l'AFP.

"Au départ, les bactéries ont mis deux mois à désintégrer le clou. Après, comme on ne leur donnait pas beaucoup à manger, elles devaient se nourrir d'une manière ou d'une autre, donc ce fut un processus d'adaptation", raconte la scientifique.

Au bout de ce processus qui a duré deux ans, les bactéries ont "bio-désintégré le clou en trois jours", ne laissant subsister qu'une matière soluble concentrée en fer.

Eurêka ! La scientifique a pu ainsi déterminer les conditions optimales pour élever ces micro-organismes et les adapter à leur tâche.

Après le clou, les bactéries doivent désormais s'attaquer à "une poutre en fer de proportions moyennes ou une benne" de camions utilisés dans les mines, capables de transporter 50 tonnes de

roches.

"Des tests chimiques et microbiologiques ont été effectués pour s'assurer que ces bactéries ne nuisent pas" à la santé humaine et que la solution résiduelle qu'elles génèrent n'est pas polluante, rassure la chercheuse.

L'exploitation minière contribue pour près de 15% au Produit intérieur brut (PIB) du Chili, mais elle est aussi très polluante et les sociétés minières paient cher l'élimination de leurs déchets, rendue obligatoire par la loi chilienne.

Des sociétés minières sont donc très intéressées par ces recherches.

Mais si Rudanac Biotec a bénéficié du soutien d'un fonds d'accélération des start-up de l'Etat chilien, la jeune entreprise cherche désormais des financements pour des essais à grande échelle.

"Si nous avons réalisé des tests en laboratoire et à l'échelle semi-pilote, il nous faut maintenant pouvoir valider cette technologie à l'échelle réelle et être en mesure de biodésintégrer des structures métalliques de fort tonnage, comme ces bennes de camions", explique la chercheuse.

D'autant que de l'élimination des métaux non-recyclables pourrait ensuite naître une solution plus durable

dans les procédés d'extraction du cuivre, métal dont le Chili est le premier producteur mondial.

"La benne ne contient pas de cuivre, mais après la biodésintégration, le produit généré", à savoir une solution liquide rougeâtre, "permet d'améliorer l'extraction du cuivre" dans le processus de traitement qui sépare les différents métaux contenus dans un minerai, explique-t-elle.

Dès lors, une exploitation minière plus verte est "tout à fait réalisable", veut croire Nadac Reales qui a récemment déposé une demande internationale de brevet, pariant sur cette biotechnologie prometteuse.

Recettes

Fekkas aux amandes colorés



Préparation :

Chauffer le four, Mélanger tout : œufs, sucre, huile, Sésame, anis, fruits confits, les amandes, sel, levures et après ajouter la farine tamisée jusqu'à obtention d'une pâte malléable, Former de gros bâtonnets badigeonner la moitié avec l'œuf plus colorant vert, et l'autre moitié des bâtonnets avec l'œuf et le colorant rouge. Les disposer sur tôle huilée et cuire à moitié à feu doux

Laisser se reposer jusqu'au lendemain et découper en rondelles d'un demi centimètre

d'épaisseur. Disposer sur tôle et faire dorer au four une dizaine de minutes

Ingrédients :

- 4 œufs
- 125g de sucre semoule
- 12,5ml d'huile
- 1/2 verre de grain de Sésame
- 1 Verre d'amande concassé
- 1 c à s de grain d'anis
- 1/2 boîte de fruit confits
- 1 sachets de levure pâtisserie
- un peu de sel
- Farine selon le mélange (presque 750g)

AVIS DE VENTE A GUICHET OUVERT

LOTS DE TERRAIN AUX LOTISSEMENTS AL BADR - ITRANE

EL KELAA DES SRAGHNA - IMINTANOUTE



AL OMRANE
Marrakech-Safi met en vente à guichet ouvert, à partir du 14 Octobre 2021, des lots de terrain aux lotissements AL BADR à EL KELAA DES SRAGHNA et ITRANE à IMINTANOUTE suivant le tableau ci-dessous :



Localité	Programme	Type	Sup (m ²)
EL KELAA DES SRAGHNA	AL BADR 3TR	LOTS R+2 R RDC HABITAT	De 93 à 120
		LOTS R+2 R RDC COMMERCIAL	De 93 à 120
IMINTANOUTE	ITRANE	LOTS VILLAS	De 197 à 328

Les personnes intéressées sont invitées à contacter les agences commerciales citées ci-contre :



Pris d'une communication locale



Al Omrane Marrakech-Safi
Bd Med V, place du 1^{er} novembre-Gueliz-Marrakech / Tél: 05 24 44 78 38 / Fax : 05 24 44 62 13
Al Omrane Marrakech est une filiale du Groupe Al Omrane

PROFITEZ DE VOTRE NOUVELLE EXPERIENCE CLIENT AVEC AL OMRANE

MON CONSEILLER VIRTUEL

Demander des informations 24/24 via notre ChatBot.



05 22 48 41 18
Al Omrane Bot

APPELS VIDEO

Neuf points en WhatsApp



Directement via la page web du projet de votre choix

s-RDV

Programmer un RDV avec nos conseillers



Sur le site web alomrane.gov.ma